

CENTRE TECHNIQUE NATIONAL D'ETUDES ET DE RECHERCHES
SUR LES HANDICAPS ET LES INADAPTATIONS*

**Devenir à deux ans des enfants accueillis
en institut de rééducation en 1998**

Enquête INSEE *Handicaps - Incapacités - Dépendance* en institution

1998 - 2000

**Statistiques commentées pour
La Direction Générale de l'Action Sociale**

Pascale Roussel – Catherine Barral

Mai 2003

Sommaire

Introduction	p.1
Description générale de l'échantillon	p.4
1^{ère} partie : Enfants et adolescents sortis de leur institut de rééducation initial entre les deux enquêtes	
I – Les perdus de vue	p.8
II – Les retours à domicile	p.10
III – Les changements d'institution	p.22
Conclusion 1 ^{ère} partie	p.28
2^{ème} partie : Enfants et adolescents en institution lors de l'enquête 2000	
I - Présentation générale	p.30
II - Evolution des caractéristiques des jeunes	p.32
Conclusion	p.70
Annexes	p.72
Liste des tableaux	p.104
Table des matières	p.107

Introduction

En 1999, le rapport de l'IGAS sur les instituts de rééducation¹ établissait une série de constats sur les importantes lacunes dans les connaissances, tant quantitatives que qualitatives, dont dispose la puissance publique pour gérer efficacement ce secteur de l'enfance et l'adolescence handicapées et pour promouvoir l'intégration de ces populations.

L'IGAS a mis en évidence :

- l'hétérogénéité et l'absence de définition claire de la population accueillie dans ces établissements, ainsi que le manque de connaissances documentées sur les trajectoires de ces enfants,
- l'hétérogénéité des structures réunies sous le vocable "Institut de rééducation" .

La DGAS a donc entrepris de mettre en œuvre une évaluation de ces instituts et de la population qu'ils accueillent en se donnant pour objectifs :

- de documenter à l'échelle nationale les caractéristiques principales de la population des enfants dits à "troubles du caractère et du comportement" et de leurs parcours au sein des différents dispositifs sociaux, sanitaires et médico-sociaux ;
- de caractériser les pratiques professionnelles et institutionnelles ainsi que les relations qu'entretiennent les instituts de rééducation avec les autres partenaires (Education nationale, Aide sociale, secteurs de psychiatrie infanto-juvénile, Protection judiciaire de la jeunesse),
- d'élaborer une typologie des établissements.

Dans cette perspective, la DGAS a sollicité le CTNERHI en 2000, pour engager une série de travaux sur les instituts de rééducation.

Le premier a consisté en une étude exploratoire, préconisée par le rapport de l'IGAS, visant à :

- restituer le contexte socio-politique, administratif et institutionnel dans lequel s'inscrit le "phénomène IR",

¹ Gagneux M., Soutou P., *Rapport sur les instituts de rééducation*, IGAS, Rapport n° 1999006, janv. 1999.

- dégager les logiques de chacun des champs concernés (médico-social, justice, école, psychiatrie infanto-juvénile) en mettant à jour les contradictions et les clivages entre ces différents champs, au niveau de leurs pratiques et de leurs politiques institutionnelles,
- identifier les groupes d'acteurs et de professionnels impliqués et leurs enjeux respectifs.

Cette première étude (réalisée entre août 2000 et février 2001), confiée par le CTNERHI à Marine Zecca, a fait l'objet d'un rapport à la DGAS en mars 2001, sous le titre *Instituts de rééducation et Troubles du Caractère et du Comportement" comme symptôme du vacillement des repères anthropologiques et politiques*².

Entre autres résultats, l'étude de M. Zecca confirmait le manque criant de connaissances sur les caractéristiques des enfants et adolescents pris en charge en IR, leurs itinéraires scolaires puis institutionnels et leur devenir à la sortie des instituts (p. 96 *et sq.*).

Afin de combler cette lacune, la DGAS a demandé au CTNERHI de traiter les données relatives aux instituts de rééducation de l'enquête INSEE, *Handicaps-Incapacités-Dépendance*, en institutions, réalisée en 1998.

L'exploitation du fichier des Instituts de rééducation de l'enquête HID-institutions de 1998 a fait l'objet d'un rapport remis à la DGAS en février 2002 : *"Les instituts de rééducation. Enquête INSEE, HID-Institutions 1998. Statistiques commentées pour la DGAS"* (C.Barral et C.Razaki).

Après avoir épuré le fichier des établissements qui, de toute évidence, relevaient de la catégorie des établissements de rééducation motrice, les auteurs ont étudié les caractéristiques de 534 enfants et adolescents internes en institut de rééducation. Cet effectif était représentatif d'environ 10 260 enfants pour une capacité d'accueil estimée au 1^{er} janvier 1998 à 10 558 places (enquête ES). Les caractéristiques socio-démographiques (âge, sexe, composition de la famille, CSP des parents, relations avec le milieu familial...), les "déficiences", les modalités de scolarisation (intra-institutionnelle, en classes spécialisées de l'éducation nationale, en milieu scolaire ordinaire), le niveau scolaire, la durée de l'institutionnalisation et les orientations prononcées par les CDES pour ces enfants et adolescents ont été étudiés.

² Zecca M., Rapport d'étude, CTNERHI, mars 2001.

Pour progresser dans la connaissance des trajectoires de ces enfants, la DGAS a commandité en 2002, au CTNERHI, une nouvelle exploitation de l'enquête HID-institutions utilisant les données du second passage de l'enquête réalisé en 2000.

Cette nouvelle étude est destinée à étudier l'évolution des situations individuelles entre 1998 et 2000. Sur les 534 enfants et adolescents initialement interrogés en 1998, 298 ont pu être réinterrogés en 2000 (soit 58% de l'échantillon initial) et 236 ont quitté l'échantillon (retours à domicile, départs vers une autre institution non enquêtée en 2000, refus d'interviews...).

Description générale de l'échantillon

L'enquête HID-Institution 98 a porté sur 15 288 individus parmi lesquels 14 603 ont répondu directement ou indirectement au module B³. Cet échantillon comportait 534 jeunes en Instituts de rééducation ; 512 avaient répondu au moins au module B. Sélectionnés selon une procédure aléatoire tenant compte de la taille des établissements, ces enfants étaient représentatifs d'environ 10 260 enfants répartis sur le territoire métropolitain, soit la quasi-totalité des 10 558 enfants hébergés en Instituts de rééducation si l'on en croit les effectifs indiqués par l'enquête exhaustive réalisée en 2000 par les services du Ministère de l'Emploi et de la Solidarité⁴.

Deux ans plus tard, l'échantillon qui a pu être interrogé est largement réduit : 236 jeunes (correspondant à 41,9% de l'effectif estimé) ont été perdus de vue alors que 298 jeunes sont restés dans l'échantillon.

- Le groupe des « perdus de vue » est essentiellement constitué de jeunes retournés – au moins dans un premier temps – en domicile ordinaire (167 cas). Une petite minorité est constituée de jeunes résidant (ou ayant résidé) dans une institution qui n'a pas été réinterrogée en 2000. Aux 30 cas de situation institutionnelle n'ayant pas permis une deuxième enquête s'ajoutent quelques individus qui ont refusé l'enquête 2000, quelques départs de l'institution pour une destination inconnue et les cas d'individus pour lesquels une seconde enquête n'a pas été réalisée, l'enquête de 1998 ayant été refusée. Au total, le retour au domicile constitue très nettement la première cause des perdus de vue : 32,6% de la population estimée initiale, soit 77,6% des « perdus de vue » (cf. tableau1).

- Le groupe des 298 enfants et jeunes adultes suivis en 2000 est constitué de jeunes réinterrogés dans leur institution initiale (237 d'entre eux), ou dans une autre institution (61 jeunes). Ils représentent 56% de l'échantillon initial (58% de l'effectif estimé) soit 5960 jeunes.

Le taux de suivi est plus faible que celui de l'ensemble de l'enquête générale puisque 64% des 15 288 personnes figurant dans l'échantillon initial (y compris celles ayant refusé l'interview)

³ Description des incapacités, leurs causes et leur ancienneté.

⁴ *Les établissements et services médico-sociaux pour enfants handicapés*, E.Woitrain, Document de travail, N°7, Août 2000, DRESS, Collection statistiques, Ministère de l'Emploi et de la Solidarité.

ont été réinterrogées en 2000. De plus, les motifs de non-réinterrogation en 2000 sont très différents de ceux observés sur l'ensemble de la population ; cette dernière ayant connu une proportion de décès importante alors qu'aucun décès n'a été enregistré entre 1998 et 2000 chez les jeunes présents en instituts de rééducation en 1998.

Tableau 1 - Evolution de l'échantillon entre 1998 et 2000

	Effectifs bruts	% partiel (estimés)	% général (estimés)
Sorties de l'échantillon			
▪ Départs de l'institution vers le domicile	167	77,6	32,6
▪ Institutions non ré-enquêtées en 2000 (disparition de l'institution, refus de l'institution, institution non approchée par l'INSEE)	30	14	5,9
▪ Individus non approchés en raison de leur non réponse en 98	22	0,5	0,2
▪ Refus individuels d'interview en 2000	10	4,6	1,9
▪ Individus non localisés	7	3,3	1,3
Sous-total	236	100,0	41,9
Maintiens dans l'échantillon			
▪ Maintenus dans la même institution	237	79,5	46,2
▪ Ré-interrogés dans une autre institution	61	20,5	11,9
Sous-total	298	100,0	58,1
Total général	534		100,0

Source : INSEE, HID 98, HID 2000. Exploitation CTNERHI.

La sortie de l'échantillon n'est pas synonyme d'une sortie du milieu institutionnel. Si tous les jeunes ayant quitté l'institution pour le domicile sont sortis de l'échantillon, il n'est pas exclu que certains aient réintégré une institution quelque temps plus tard. De plus, les sorties de l'échantillon comportent également des jeunes qui sont demeurés en institution. Mais ces maintiens en institution ne peuvent être affirmés avec certitude puisque quelques jeunes se situent dans des institutions qui n'ont pas été approchées par l'INSEE en 2000. On peut donc dresser un tableau des destinations initiales de sortie sans assurer que cette destination était toujours en vigueur en 2000 (à l'exception des 298 jeunes qui ont été réinterrogés) (cf. tableau 2).

Tableau 2 - Destination initiale des jeunes interrogés en 1998

	Effectifs bruts	Effectifs estimés	% estimés
Retour au domicile	167	3340	32,6
Vie en institution	331	6620	64,5
Sans information*	36	300	2,9
Total	534	10 260	100,0

Source : INSEE, HID 2000. Exploitation CTNERHI

* La faiblesse des effectifs estimés de cette catégorie tient au fait que les 21 individus n'ayant pas du tout répondu au module B en 1998 ont un « poids » de 0.

Dans la première partie de ce rapport nous étudierons successivement la spécificité, en 1998, des jeunes perdus de vue, celle des jeunes ayant quitté leur institut de rééducation pour leur domicile et enfin celle des jeunes ayant changé d'institution, qu'ils aient ou non été maintenus dans l'échantillon.

Dans une seconde partie, nous étudierons l'évolution des caractéristiques des jeunes pour lesquels on dispose d'informations en 2000.

1^{ère} partie

Enfants et adolescents sortis de leur institut de rééducation initial entre les deux enquêtes

I - Les perdus de vue

Caractéristiques socio-démographiques

Bien qu'hétérogène, puisque constituée de cas de retour à domicile, de refus d'enquête, de changement d'institution, la population non réinterrogée en 2 000 mérite d'être caractérisée.

Sexe

La sortie de l'échantillon concerne proportionnellement plus de garçons (43,6% d'entre eux) que de filles (36,6% d'entre elles). L'échantillon initial comportant trois quarts de garçons pour un quart de filles, ce sont l'équivalent de 3 400 garçons qui sont sortis de l'échantillon contre seulement 900 filles.

Âge

La sortie de l'échantillon s'accroît avec l'âge (à l'exception de la classe d'âge 3-5 ans dont l'effectif brut est trop petit pour que les résultats aient du sens).

**Tableau 3 - Enquêtés au second passage et perdus de vue selon les classes d'âge
au moment de l'enquête 98**

	Classes d'âge (effectifs estimés)					Total
	3-5 ans	6-10 ans	11-14 ans	15-18 ans	19 ans et +	
Conservés dans l'échantillon	20	1 700	2 680	1 440	120	5 960
%	<i>33.33</i>	<i>76.58</i>	<i>57.51</i>	<i>47.68</i>	<i>40.00</i>	
Perdus de vue	40	520	1 980	1 580	180	4 300
%	<i>66.67</i>	<i>23.42</i>	<i>42.49</i>	<i>52.32</i>	<i>60.00</i>	
Total	60	2 220	4 660	3 020	300	10 260
%	<i>100.0</i>	<i>100.0</i>	<i>100.0</i>	<i>100.0</i>	<i>100.0</i>	

Source : INSEE, HID 98, HID 2000. Exploitation CTNERHI

Catégorie socio-professionnelle des parents

L'enquête HID 1998 fournit la CSP des parents des enfants de trois à quatorze ans au moment de l'enquête. Son étude met en évidence que la proportion de maintien dans l'échantillon est plus élevée chez les ouvriers (66,2%) que chez les employés (54,7%) ; les autres CSP sont trop peu représentées pour que l'on puisse apprécier significativement leur incidence sur la sortie ou le maintien dans l'échantillon.

Déficiences

L'étude des tableaux de déficiences de l'ensemble des sortants montre une proportion de perdus de vue plus élevée que la moyenne parmi les enfants qui, en 1998, avaient été considérés comme relevant du groupe des troubles psychiques et, dans une moindre mesure, du groupe des déficiences intellectuelles avec troubles du langage et du groupe des déficiences non précisées. A l'opposé, les jeunes avec un retard mental (léger ou non précisé, ou encore associé avec des troubles psychiques) quittent un peu moins l'échantillon de l'enquête. La représentation des différents groupes de déficiences déclarées en 1998 s'en trouve ainsi modifiée. Toutefois, les taux de sortie ne sont pas suffisamment différents de la moyenne, ou les effectifs pas suffisamment nombreux, pour que, sur l'effectif de 2000, la hiérarchie générale des tableaux de déficiences présentées en 1998 par les jeunes en soit sensiblement modifiée.

Tableau 4 - Groupes de déficiences : échantillons de 1998 et de 2000

	Enquête 98		Présents en 2000	
	Eff. estimés	%	Eff. estimés	%
1-Troubles du comportement	2 700	26,3	1 620	27,2
2-Retard mental léger	1 080	10,5	720	12,1
3- Retard mental non précisé	880	8,6	640	10,7
4- Troubles psychiques	1 300	12,7	580	9,7
5- Troubles psychiques et déficience intellectuelle	1 120	10,9	720	12,1
6- Troubles du comport. ou psy. et troubles du langage	540	5,3	360	6
7- Déficience intellectuelle et troubles du langage	540	5,3	260	4,4
8- Déf. physique(s) et déf. intell. ou troubles psychiques	1 040	10,1	560	9,4
9- Déficience non précisée	1060	10,3	500	8,4
Total	10 260	100,0	5 960	100,0

Source : INSEE, HID 98, HID 2000. Exploitation CTNERHI

II - Retours à domicile

Au sein de la population perdue de vue, la population repartie vers son domicile, qui constitue près d'un tiers de la population initialement en institut de rééducation (32,6%) présente des spécificités évidentes, principalement en termes d'âge, de déficiences et de capacités cognitives.

Caractéristiques socio-démographiques

Âge

La date de la sortie de l'institution pouvant s'échelonner sur deux ans, entre le lendemain de l'enquête initiale et la veille de l'enquête de 2000, il n'est guère possible de déterminer l'âge à la sortie de l'institution. Toutefois, il apparaît clairement que la probabilité de retour à domicile est d'autant plus élevée que l'âge en 1998 était élevé.

Tableau 5 - Retour à domicile selon la classe d'âge

	Classes d'âge en 1998					Total
	(eff. estimés)					
	3-5 ans	6-10 ans	11-14 ans	15-18 ans	19 ans et +	
Retour au domicile	40 <i>66.67</i>	340 <i>15.32</i>	1460 <i>31.33</i>	1320 <i>43.71</i>	180 <i>60.00</i>	3 340
Destination inconnue	0 <i>0.00</i>	20 <i>0.90</i>	100 <i>2.15</i>	180 <i>5.96</i>	0 <i>0.00</i>	300
Maintien en institution ou changement d'institution	20 <i>33.33</i>	1 860 <i>83.78</i>	3 100 <i>66.52</i>	1 520 <i>50.33</i>	120 <i>40.00</i>	6 620
Total	60	2 220	4 660	3020	300	10 260
%	<i>100.0</i>	<i>100.0</i>	<i>100.0</i>	<i>100.0</i>	<i>100.0</i>	

Source : INSEE, HID 98, HID 2000. Exploitation CTNERHI

Sexe

Le retour à domicile concerne une proportion plus importante de garçons que de filles (33,8% vs. 28,5%).

Tableau 6 - Retour à domicile selon le sexe

	SEXE (eff. Estimés)		Total
	Garçons	Filles	
Retour à domicile	2 640 33.85	700 28.46	3 340
Destination inconnue	220 2.82	80 3.25	300
Maintien en institution ou changement d'institution	4 940 63.33	1 680 68.29	6 620
Total	7 800	2460	10 260
%	100.0	100.0	100.0

Source : INSEE, HID 98, HID 2000. Exploitation CTNERHI

Catégorie socio-professionnelle des parents

L'enquête de 1998 n'ayant pas recueilli de données sur le milieu social des pères des jeunes de plus de 15 ans, l'étude sur le retour à domicile en fonction du milieu social d'origine ne peut porter que sur les jeunes de 3 à 14 ans en 1998. Il apparaît que si les enfants d'ouvriers semblent demeurer un peu plus que les enfants des autres catégories professionnelles dans l'échantillon, c'est bien parce qu'ils sont moins nombreux que les autres à retourner au domicile : c'est le cas de 24% des enfants d'ouvriers contre environ 30 % des enfants d'employés et des professions intermédiaires et 38% des enfants d'artisans, commerçants ou chefs d'entreprise, pour une moyenne de 26,8% des enfants ayant entre trois et quatorze ans en 1998.

Déficiences

Nombre de déficiences

Le retour à domicile ne croît pas avec le nombre de déficiences déclarées en 1998 à l'exception des cas de figure de 4 et 5 déficiences, cas pour lesquels l'échantillon est de très petite taille (onze jeunes dans le premier cas, un seul dans l'autre). Les enfants pour lesquels aucune déficience n'a été déclarée ayant eux, un taux de retour à domicile sensiblement plus élevé (48,8%).

Tableau 7 - Retour à domicile selon le nombre de déficiences déclarées en 1998

	Nombre de déficiences déclarées en 1998 (eff. estimés)						Total
	0	1	2	3	4	5	
Retour au domicile	420 48.84	2 040 33.44	640 26.89	220 32.35	20 9.09	0 0.00	3 340 32.55
Destination inconnue	40 4.65	160 2.62	40 1.68	40 5.88	20 9.09	0 0.00	300 2.92
Maintien en institution ou changement d'institution	400 46.51	3 900 63.93	1700 71.43	420 61.76	180 81.82	20 100.00	6 620 64.52
Total %	860 100.0	6 100 100.0	2 380 100.0	680 100.0	220 100.0	20 100.0	10 260 100.0

Source : INSEE, HID 98, HID 2000. Exploitation CTNERHI

Nature des déficiences

La nature des déficiences déclarées semble influencer plus fortement sur les possibilités de retour à domicile.

Que l'on se restreigne ou non aux jeunes de moins de 18 ans afin d'éliminer l'éventualité d'un retour à domicile par manque de structures d'accueil pour adultes, on constate que les cas de troubles psychiques sans déficience intellectuelle et les tableaux de déficience non précisée retournent à domicile plus que la moyenne. Il faut souligner que ces tableaux de déficience non précisée contiennent essentiellement des cas d'absence de déclaration de déficience (85% des cas). A l'opposé, les cas de « retard mental » s'accompagnent plus rarement d'un retour à domicile.

Tableau 8 - Proportion de retour à domicile pour chaque groupe de déficiences enregistrées en 1998 (effectifs estimés)

Tableaux de déficiences	Tous âges		3-18 ans	
	<i>Eff. estimés</i>	%	<i>Eff. estimés</i>	%
1-Troubles du comportement	860	31,9	840	31,6
2- Retard mental léger	300	27,8	300	28,3
3- Retard mental non précisé	160	18,2	140	17,1
4- Troubles psychiques	580	44,6	560	43,8
5- Troubles psychiques et déficience intellectuelle	360	32,1	340	30,9
6- Tbles du comportement ou psy. et tbles du langage	140	25,9	120	23,1
7- Déf. intellectuelle et troubles du langage	200	37	140	30,4
8- Déf. physique(s) et déf. Intel ou troubles psychiques	240	23,1	240	23,5
9- Déficience non précisée	500	47,2	480	46,2
Total	3 340		3 160	
Taux moyen de retour à domicile		32,6		31,8

Source : INSEE, HID 98, HID 2000. Exploitation CTNERHI

Motif d'entrée en institution

Selon les institutions interrogées en 1998, 53% des enfants présents en instituts de rééducation en 1998 étaient entrés pour un motif de santé. Toutefois, comme pour l'identification des déficiences de la population accueillie en institut de rééducation, cette question est probablement étroitement liée aux représentations que se font les professionnels des troubles des jeunes et de leur origine. On peut en effet penser que ces représentations sont fortement influencées par le modèle médical du handicap pour les uns, par le modèle social pour d'autres. Quoiqu'il en soit, les enfants pour lesquels une telle déclaration avait été faite rentrent un peu moins à domicile que les autres (28,2% contre 37,5%).

« Incapacités »

Le retour à domicile ne serait-il pas plus étroitement corrélé à la légèreté ou gravité des « incapacités » qu'aux déficiences ?

Pour la population accueillie en instituts de rééducation, nous avons retenu deux types d' « incapacité » et deux indicateurs :

- les compétences cognitives estimées à partir des variables « lire », « écrire », « compter »,
- les troubles comportementaux estimés à partir des variables d'orientation dans le temps et dans l'espace (bori1, bori2), et de celles relatives aux problèmes de communication (bcoh1, bsen4), aux comportements agressifs (bcoh4), critiquables (bcoh2), dangereux pour soi-même (bcoh3),
- le lieu de scolarisation,
- le taux d'incapacité déclaré.

Compétences scolaires et lieu de scolarisation

Le lien entre le lieu de scolarisation en 1998 et la probabilité de retour à domicile semble net. La sortie de l'institut de rééducation vers le domicile est d'autant plus fréquente que l'enfant est déjà scolarisé à l'Education nationale (en classe ordinaire ou spécialisée).

Tableau 9 - Retour à domicile selon le lieu de scolarisation en 1998

Lieux de scolarisation en 1998	Retour à domicile Tous âges		Retour à domicile 3-18 ans	
	Eff. estimés	%	Eff. estimés	%
Scolarisés en classes ordinaires	520	60,5	500	59,5
Scolarisés en classes spéciales de l'Education nationale	840	38,9	840	38,9
Scolarisés en établissements médico-éducatifs (IR d'accueil ou IME) ⁵	1 900	27,2	1 740	25,9
Total	3 260		3 080	
<i>Taux moyen de retour à domicile</i>		32,6		31,8

Source : INSEE, HID 98, HID 2000. Exploitation CTNERHI

⁵ La question reste posée de savoir s'il s'agit d'enfants scolarisés en IME et hébergés en IR faute de place d'internat en IME, ou d'enfants pris en charge dans des IME qui auraient obtenu un agrément IR pour les enfants avec troubles du comportement et du caractère.

De même, l'étude des compétences scolaires, qu'elle soit effectuée sur tous les âges ou sur les 3-18 ans, montre que le taux de retour à domicile avoisine les 42% chez ceux qui savent lire, écrire ou compter alors qu'il se situe entre 20 et 22% chez ceux qui ne disposent que partiellement de ces compétences et entre 6 et 11% pour ceux qui ne savent pas lire, écrire ou compter.

Troubles du comportement et taux d'incapacité

Le lien entre le retour à domicile d'une part et les variables représentatives du comportement et des troubles psychiques d'autre part n'est pas sans soulever quelques interrogations :

- Les jeunes pour lesquels ont été déclarés des troubles d'orientation dans le temps et dans l'espace ont moins quitté l'institution pour un retour à domicile que ceux pour lesquels de tels troubles ne sont pas signalés. Il en va de même pour ceux ayant des difficultés à parler.
- En revanche, les jeunes pour lesquels est déclaré un comportement anormalement agressif ou impulsif (bcoh4) présentent un taux de retour à domicile équivalent à celui des jeunes ne présentant pas ces traits de comportement.
- Plus étonnant encore : les jeunes pour lesquels il y a déclaration de critiques sur leur comportement (bcoh2) sortent plus que ceux pour lesquels ces critiques ne sont pas émises.
- Le taux de retour à domicile des enfants pour lesquels des troubles de la communication sont déclarés est à peine inférieur à celui des enfants ne présentant pas ces troubles. Toutefois, l'effectif de ce groupe incite à une grande prudence dans l'interprétation.

On peut cependant s'interroger sur la qualité des informations relatives à ces questions que le jeune ait répondu seul ou avec l'aide d'un tiers⁶ : la proportion de jeunes qui ne sont pas exposés à des critiques sur leur « façon de faire » (33 % de l'ensemble des jeunes) ou pour lesquels aucun comportement anormalement agressif ou impulsif n'est déclaré (43% de l'ensemble des jeunes) paraissant *a priori* étonnante pour des jeunes hébergés en instituts de rééducation.

⁶ Sur l'ensemble de la population interrogée en 1998, l'enquêteur avait interrogé le jeune seul dans 9,4% des cas, le jeune assisté d'un tiers dans 40,8% des cas, un professionnel dans 49,8% des cas.

**Tableau 10 - Taux de retour à domicile selon les incapacités déclarées en 1998
dans le domaine du comportement**

	Jeunes sans déclaration de troubles	Jeunes avec déclaration d'au moins quelques difficultés
Communication avec l'entourage (bcoh1)	33,0	30,0
Difficultés à parler (bsen4)	34,3	21,6
Existences de critiques sur le comportement (bcoh2) (jeunes de 15 ans et +)	40,7	46,8
Mise en danger (bcoh3) (jeunes de moins de 15 ans)	29,4	23,9
Comportement anormalement agressif ou impulsif (bcoh4)	27,2	26,5
Orientation dans le temps (bori1)	35,5	14,9
Orientation dans l'espace (bori2)	16,7	10,7

Source : INSEE, HID 98, HID 2000. Exploitation CTNERHI

Au sein d'une population homogène en termes d'âge et d'éligibilité aux prestations, on peut envisager que la reconnaissance d'un taux d'incapacité soit considérée comme un indicateur de la gravité des incapacités des personnes qui demandent cette reconnaissance. Elle a été déclarée par environ 12,5% de l'échantillon auquel la question a été posée. Cette proportion est similaire au sein des personnes retournées à domicile et au sein de celles maintenues en institution.

Au total, le retour à domicile apparaît nettement lié aux compétences scolaires (appréciées directement ou par le biais du lieu de scolarisation). Cette liaison entre retour à domicile et capacités/incapacités, apparaît nettement moins évidente si l'on recourt aux autres marqueurs de l'incapacité que sont les variables relatives au comportement et à la reconnaissance administrative. Reste à savoir si la qualité des réponses à ces questions est satisfaisante et

homogène en fonction de la nature du répondant (professionnel seul ou accompagné du jeune) et du type d'information dont il dispose.

Relations familiales

L'examen des relations familiales montre de toute évidence que la survie de la mère est un facteur essentiel pour le retour à domicile. Parmi les 11 enfants dont la mère était décédée en 1998, un seul a quitté l'institution entre 1998 et 2000, soit un taux plus de trois fois inférieur à celui constaté sur l'ensemble des enfants. La survie du père ou celle de l'un ou l'autre des grands-parents semble jouer un rôle moindre : le taux de retour à domicile des enfants dont le père est décédé (28,6%) ou dont les quatre grands-parents sont décédés ou non connus (30,3%) étant peu différent du taux moyen de retour à domicile (32,8%). Le fait que le répondant à l'enquête (le sujet ou un professionnel) ignore si le père est vivant ou non, s'accompagne même d'un taux de retour à domicile plus élevé (37,5% des enfants pour lesquels on ignore si le père est vivant sont rentrés à domicile entre 1998 et 2000) sans que nous ayons d'explication à ce phénomène, qui concerne une trentaine d'enfants seulement.

De même, l'influence de la taille de la fratrie sur la probabilité de retour à domicile n'est pas absolument évidente, même si les enfants ayant un seul frère ou sœur rentrent plus à domicile que les autres. Le fait que ces fratries incluent aussi bien les frères et sœurs issus des deux parents que les demi-frères et demi-sœurs, introduit un second facteur (ayant trait à la qualité des relations familiales) qui perturbe l'analyse de l'influence de la taille de la fratrie.

Tableau 11 - Retour à domicile selon la taille de la fratrie

	Nombre de frère(s) et sœur(s) (eff. estimés)					Total
	0	1	2	3	4	
Retour au domicile	260 <i>28.89</i>	920 <i>42.59</i>	800 <i>28.99</i>	660 <i>32.04</i>	700 <i>30.43</i>	3 340 <i>32.81</i>
Destination inconnue	60 <i>6.67</i>	0 <i>0.00</i>	80 <i>2.90</i>	40 <i>1.94</i>	100 <i>4.35</i>	280 <i>2.75</i>
Maintien en institution ou changement d'institution	580 <i>64.44</i>	1 240 <i>57.41</i>	1 880 <i>68.12</i>	1 360 <i>66.02</i>	1 500 <i>65.22</i>	6560 <i>64.44</i>
Total	900	2 160	2 760	2 060	2 300	10180
%	<i>100.0</i>	<i>100.0</i>	<i>100.0</i>	<i>100.0</i>	<i>100.0</i>	<i>100.0</i>
Non réponse = 80						

Source : INSEE, HID 98, HID 2000. Exploitation CTNERHI

La fréquence des retours en famille pendant la période d'institutionnalisation ne semble guère influencer sur la probabilité d'un retour à domicile. Entre 1998 et 2000, le retour à domicile concerne environ 32% des enfants qui ne rentrent pas dans leur famille toutes les semaines, soit un taux similaire à celui observé chez les 80% d'enfants qui déclarent rentrer en famille chaque semaine.

Déterminants institutionnels

A côté des déterminants sociaux, familiaux et de la gravité des « symptômes » présentés par les jeunes, des déterminants institutionnels peuvent éventuellement expliquer le parcours des jeunes entrés en instituts de rééducation.

Durée de séjour

L'examen de la durée de séjour des enfants entrés en Instituts de rééducation avant 1998 fait apparaître une durée de séjour fortement concentrée sur les durées inférieures à quatre ans (90% de l'effectif). La date de sortie de l'institution n'étant pas connue, le jeune a pu quitter l'institution juste quelques jours après la première enquête ou à peine quelques jours avant la seconde. Cette marge d'incertitude jouant sur deux années et s'appliquant à des durées de

séjours courtes rend impossible l'estimation des durées de séjour deux années plus tard. Il n'est pas impossible que cela explique qu'il soit difficile de voir un lien entre la durée de séjour au moment de l'enquête 98 et l'éventualité d'un retour à domicile.

Tableau 12 - Retour à domicile selon la durée de séjour en 1998

	Durée de séjour en 1998 (eff. estimés)					Total
	0	1 an	2 ans	3 et 4 ans	5 ans et +	
Retour au domicile	600 <i>22.73</i>	880 <i>37.29</i>	620 <i>30.39</i>	940 <i>39.83</i>	300 <i>34.88</i>	3 340 <i>32.55</i>
Destination inconnue	60 <i>2.27</i>	60 <i>2.54</i>	60 <i>2.94</i>	100 <i>4.24</i>	20 <i>2.33</i>	300 <i>2.92</i>
Maintien en institution ou changement d'institution	1 980 <i>75.00</i>	1 420 <i>60.17</i>	1 360 <i>66.67</i>	1 320 <i>55.93</i>	540 <i>62.79</i>	6 620 <i>64.52</i>
Total	2 640	2 360	2 040	2 360	860	10 260
%	<i>100.0</i>	<i>100.0</i>	<i>100.0</i>	<i>100.0</i>	<i>100.0</i>	<i>100.0</i>

Source : INSEE, HID 98, HID 2000. Exploitation CTNERHI

Une certaine divergence existait en 1998 entre les déclarations d'orientations prononcées par la CDES et la situation des jeunes en Instituts de rééducation. Pour les enfants pour lesquels une orientation CDES a été déclarée, 77% auraient effectivement été orientés vers des instituts de rééducation alors que 18,5% se seraient vu notifier une décision d'orientation en établissement pour déficients intellectuels. Deux ans plus tard, il apparaît que les enfants pour lesquels une décision d'orientation vers des établissements pour déficients intellectuels avait été prononcée sont moins sortis en direction du domicile ordinaire (16,7% d'entre eux) que les enfants orientés vers des Instituts de rééducation (35,6%).

Tableau 13 - Retour à domicile selon le type d'orientation renseigné en 1998

	Type d'orientation CDES (eff. estimés)			Total
	Et. déficience intellectuelle	I.R.	Autre	
Retour à domicile	260 <i>16.67</i>	2 320 <i>35.58</i>	120 <i>35.29</i>	2 700 <i>32.07</i>
Destination inconnue	120 <i>7.69</i>	80 <i>1.23</i>	20 <i>5.88</i>	220 <i>2.61</i>
Maintien en institution ou changement d'institution	1 180 <i>75.64</i>	4 120 <i>63.19</i>	200 <i>58.82</i>	5 500 <i>65.32</i>
Total	1 560	6 520	340	8 420
%	<i>100.0</i>	<i>100.0</i>	<i>100.0</i>	<i>100.0</i>
N'ont pas déclaré avoir été orientés par la CDES : 1 840				

III - Changements d'institution

La population ayant quitté l'institut de rééducation dans lequel elle résidait en 1998 pour une autre institution mérite un éclairage spécifique. Une partie de cette population a pu être suivie par l'INSEE et réinterrogée au sein de sa seconde institution d'accueil. Elle sera incluse dans la population étudiée dans la seconde partie de ce rapport. Une autre partie n'a pu être suivie par l'INSEE (refus de l'enquête par la nouvelle institution, institution que l'INSEE n'a pu interroger, refus d'interview par les enquêtés...). Nous présentons ici les caractéristiques de ces deux sous-populations.

Elle est constituée d'environ 89 jeunes, soit un effectif estimé de 1 780. Il est probable qu'une partie d'entre eux aient quitté l'établissement pour des raisons qui leur sont propres (recherche d'un établissement plus approprié à la spécificité de leurs troubles, évolution de ces troubles, déménagement de la famille etc.). D'autres ont vraisemblablement quitté l'établissement pour des raisons institutionnelles, notamment en raison de leur âge.

Caractéristiques socio-démographiques

Âge

Tableau 14 - Changement d'institution selon la classe d'âge en 1998

	Effectifs bruts	Effectifs estimés	Taux de changement d'institution
3-5 ans	1	20	33,3
6-10 ans	12	240	10,8
11-14 ans	62	1 240	26,6
15-18 ans	10	200	6,6
19 ans et +	4	80	26,7
Total	89	1 780	17,3%

Source : INSEE, HID 98, HID 2000. Exploitation CTNERHI

N.B. La tranche d'âge des 3-5 ans, constituée de trois enfants au total ne permet pas que l'on tire la moindre conclusion du cas de changement d'institution constaté.

L'enquête HID ne renseigne pas sur les âges pour lesquels ces instituts de rééducation sont agréés. Il ne nous a pas semblé prioritaire de demander à l'INSEE d'accéder à cette information compte tenu de la lourdeur de ce travail et de la petite taille de l'échantillon

concerné. Afin d'éliminer au mieux cet effet de la limite d'âge, nous nous sommes centrées sur la population de 3 à 18 ans en 1998. Ceci ne restreint pas considérablement notre population qui est alors de 85 jeunes en effectifs bruts et 1 700 jeunes en effectifs estimés.

La tranche d'âge qui a connu le taux de changement d'institution le plus élevé entre 1998 et 2000 est celle des 11-14 ans. Son taux est de plus de quinze points supérieur à celui des deux tranches d'âge voisines (26,6% contre 10,8% et 6,6%).

Sexe

La différence constatée entre le taux de changement institutionnel des garçons (17,9% d'entre eux) et celui des filles (14,4% d'entre elles) est bien moindre. La moindre mobilité institutionnelle des filles est observée dans chacune des classes d'âge à l'exception de celle des 15-18 ans pour laquelle le taux de changement d'institution des filles est plus élevé que celui des garçons.

Déficiences

La petite taille de l'échantillon ne permet pas de tirer de conclusions définitives sur le taux de changement d'institution en fonction des tableaux de déficiences déclarées en 1998. Toutefois, il semblerait que les taux de changement institutionnel soient assez voisins d'un groupe de déficience à l'autre, hormis pour les jeunes présentant des associations de troubles physiques et intellectuels ou psychiques pour lesquels le taux est nettement supérieur à la moyenne (29,4%) et celui des troubles mentaux légers pour lesquels il est plus faible (13,2%). La catégorie des enfants avec déficience non précisée, dont on a vu qu'elle est essentiellement constituée d'enfants sans déficience qui retournent plus que les autres à domicile, connaît également un très faible taux de changement d'institution (5,8%).

Tableau 15 - Tableaux de déficiences en 1998 des jeunes de 3 à 18 ans ayant changé d'institution entre 1998 et 2000

	Effectifs bruts des jeunes ayant changé d'institution	Effectifs bruts des groupes de déficience	Effectifs estimés des jeunes ayant changé d'institution	Taux de changement d'institution
1-Troubles du comportement	25	133	500	<i>18,8</i>
2- Retard mental léger	7	53	140	<i>13,2</i>
3- Retard mental non précisé	8	41	160	<i>19,5</i>
4- Troubles psychiques	9	64	180	<i>14,1</i>
5- Troubles psychiques et déficience intellectuelle	9	55	180	<i>16,4</i>
6- Troubles du comportement ou psy. et troubles du langage	5	26	100	<i>19,2</i>
7- Déficience intellectuelle et troubles du langage	4	23	80	<i>17,4</i>
8- Déf. physique(s) et déficience intellectuelle ou troubles psychiques	15	51	300	<i>29,4</i>
9- Déficience non précisée	3	73	60	<i>5,8</i>
Total	85	519	1 700	<i>17%</i>

Source : INSEE, HID 98, HID 2000. Exploitation CTNERHI

« Incapacités »

L'analyse des déclarations en matière de comportement montre que les jeunes avec troubles de la communication, avec troubles d'orientation dans le temps et dans l'espace ont plus changé d'institution que les autres jeunes. Or ces deux dernières catégories étaient aussi celles qui se singularisaient par un taux de retour à domicile très nettement inférieur à celui des jeunes qui ne présentent pas ces troubles.

**Tableau 16 - Taux de changement d'institution selon les incapacités déclarées en 1998
dans le domaine du comportement**

	Jeunes sans déclaration de troubles	Jeunes avec déclaration d'au moins quelques difficultés
Communication avec l'entourage (bcoh1)	16,6	30,0
Difficultés à parler (bsen4)	16,9	20,0
Mise en danger (jeunes de moins de 15 ans)	20,1	23,9
Comportement anormalement agressif ou impulsif	23,2	20,9
Orientation dans le temps	15,4	28,8
Orientation dans l'espace	15,4	32,7

Source : INSEE, HID 98, HID 2000. Exploitation CTNERHI

Le lien avec les compétences scolaires en matière de lecture, écriture et aptitude à compter montre que les jeunes qui ont le taux de changement institutionnel le plus élevé sont ceux pour lesquels ces acquisitions sont faites partiellement. Ceci est observé pour chacune des classes d'âge, à l'exception de celle des 15-18 ans, où l'on trouve un taux de changement institutionnel plus élevé chez les jeunes ayant acquis des compétences scolaires. Ceux n'ayant que des acquisitions partielles, restent plus fréquemment dans leur institution d'origine.

Les jeunes pour lesquels ces acquisitions sont faites, mais aussi ceux pour lesquels ces acquisitions ne sont pas faites du tout, changent moins souvent d'institution. Les uns parce qu'ils ont une plus grande probabilité de retour à domicile, les autres parce qu'ils sont marqués par un plus grand immobilisme institutionnel.

Tableau 17 - Destination initiale selon les compétences scolaires de 1998 (en %)

	Oui	Avec quelques difficultés	Non
Lecture			
Maintien en institution	38,9	54,6	66,7
Changement d'institution	15,9	20,5	11,1
Retour au domicile	43,0	22,9	11,1
Ecriture			
Maintien en institution	39,6	55,1	60,6
Changement d'institution	14,9	20,5	18,2
Retour au domicile	42,9	22,5	12,1
Calcul			
Maintien en institution	38,8	56,8	74,2
Changement d'institution	16,4	20,5	9,7
Retour au domicile	42,1	21,0	6,5

Source : INSEE, HID 98, HID 2000. Exploitation CTNERHI

NB. les taux des colonnes de chacune des colonnes relatives à une compétence précise ne font pas tout à fait 100% car nous n'avons pas fait figurer la situation des jeunes dont la destination est inconnue

Au sein du sous-échantillon de personnes ayant répondu à la question sur la reconnaissance d'un taux d'incapacité, on constate que l'attribution d'une reconnaissance est nettement plus élevée chez les jeunes ayant changé d'institution : 21,1% d'entre eux ont obtenu cette reconnaissance contre 12,4% de ceux retournés à domicile et 10,8% de ceux maintenus dans la même institution.

Au total, les jeunes qui changent le plus souvent d'institutions sont les jeunes de 11 à 14 ans en 1998, ceux dont les acquis sont partiels et ceux qui présentent des difficultés de communication ou d'orientation dans le temps et dans l'espace. Diverses hypothèses peuvent expliquer la sur-représentation de ces catégories au sein des groupes de jeunes changeant d'institution : l'âge limite d'agrément des institutions, l'effet attendu par ces changements, l'usure du personnel face à des enfants particulièrement difficiles... La taille limitée de l'échantillon des jeunes ayant changé d'institution appelle toutefois une certaine prudence quant au phénomène observé.

Déterminants institutionnels

L'hypothèse d'un changement institutionnel occasionné par la libération d'une place dans un lieu mieux approprié pour un jeune qui aurait été initialement orienté par défaut en institut de rééducation nous paraissait envisageable. L'étude du lien entre changement d'institution et orientation initialement proposée par la CDES devrait permettre d'examiner si ces changements d'institution sont consécutifs à des pénuries temporaires de place dans certains lieux. Cependant certaines CDES prononcent parfois les orientations en tenant compte des possibilités concrètes, et pas seulement en fonction des lieux qui leur paraissent les mieux adaptés à la situation des jeunes. Ceci explique peut-être que le taux de changement d'institution soit paradoxalement plus faible pour les jeunes qui avaient déclaré avoir eu une orientation en établissement pour déficients intellectuels (12% des 3-18 ans) que pour ceux ayant déclaré une orientation en institut de rééducation (18% des 3-18 ans).

Le poids de la contrainte institutionnelle est mieux pris en compte par la variable relative au délai d'attente avant l'admission en institution médico-éducative puisque 27,7% de ceux qui déclarent avoir attendu avant de bénéficier de leur orientation ont changé d'institution au cours des deux années alors que ce n'est le cas que de 16% de ceux qui déclarent ne pas avoir attendu. Ceci signifie-t-il que les admissions après attente sont plus que d'autres des orientations par défaut de solutions adéquates et conduisent plus souvent à des réorientations ultérieures ?

* *

*

Conclusion 1^{ère} partie

La combinaison du retour à domicile et du changement d'institution donne une certaine image de la mobilité des jeunes au cours des deux années qui ont séparé les deux passages de l'enquête. Selon la destination, cette mobilité n'a pas le même sens et ne touche pas les mêmes populations : le retour à domicile est très lié à l'âge, il est aussi positivement lié aux compétences scolaires, à l'absence de déficiences ou à la présence de troubles psychiques isolés et de difficultés d'orientation dans le temps et dans l'espace. Le changement institutionnel, lui, ne croît pas de façon linéaire avec l'âge mais connaît un pic dans la tranche d'âge des 11-14 ans. Il concerne plus volontiers les jeunes dont les acquis scolaires sont partiels et ceux présentant des troubles d'orientation dans le temps et dans l'espace.

Au total, l'immobilité touche prioritairement les jeunes de 6 à 10 ans (73% d'entre eux contre 40% des 11-14 ans et 43,7% des 15-18 ans) et un peu plus les filles que les garçons (53,7% contre 45,1%).

Deuxième partie

Enfants et adolescents en institution lors de l'enquête 2000

I- Présentation générale

Sexe et âge : une prédominance masculine maintenue, une population plus âgée

La comparaison de la répartition par âge et par sexe de la population d'origine en 1998 et de la population toujours institutionnalisée en 2000 dans les différents lieux et sous les différentes formes témoigne du maintien de la prédominance masculine⁷, et d'un vieillissement de la population.

L'âge moyen des jeunes passe de 12,9 ans à 14,4 ans (et non 14,9 ans). Ce vieillissement d'une durée inférieure à deux ans s'explique par un taux de sortie de l'échantillon plus important (cf. 1^{ère} partie du rapport) lorsque les jeunes appartiennent à des tranches d'âge élevées. Il n'en reste pas moins que les deux tranches d'âge les plus élevées sont proportionnellement plus nombreuses qu'en 1998 et que les tranches d'âge les plus jeunes ont perdu de l'importance ; la tranche médiane reste à peu près stable et constitue toujours le groupe le plus conséquent de l'effectif.

**Tableau 18 - Comparaison de la répartition par classe d'âge et sexe
des échantillons de 1998 et 2000**

Classes d'âge	Répartition 1998		Répartition 2000	
	Eff. estimés	%	Eff. estimés	%
3-5 ans	60	0,6		
6-10 ans	2 220	21,7	500	8,4
11-14 ans	4 660	45,4	2 780	46,6
15-18 ans	3 020	29,4	2 120	35,6
19-22 ans	300	2,9	560	9,4
Total	10 260	100,0	5 960	100,0
Sexe				
Garçons	7 800	76	4 420	74,2
Filles	2 460	24	1 540	25,8
Total	10 260	100	5 960	100,0

Source : INSEE, HID 98, HID 2000. Exploitation CTNERHI

⁷ Ne portant que sur un sous-échantillon de l'effectif initial, la différence des taux de sortie de l'échantillon constatée (36,6% pour les filles, contre 43,6% des garçons) n'engendre qu'une faible modification de la répartition par sexe.

Modalités d'hébergement

Le changement d'institution ne signifie pas forcément passage dans un autre type d'établissement : 54 % des enfants ayant quitté leur institution d'origine l'ont quitté pour un autre institut de rééducation, 26 % l'ont quitté pour un établissement pour déficients intellectuels, 8,2% pour un autre établissement pour jeunes et la même proportion l'ont quitté pour un établissement d'hébergement pour adulte.

En 2000, la population toujours institutionnalisée et suivie par l'INSEE se situe donc très majoritairement en institut de rééducation, et de façon très minoritaire en établissement pour déficients intellectuels, les autres lieux ne jouant qu'un rôle marginal. Le passage en établissements pour adultes semble tardif, voire poser problème, dans la mesure où 9,4% de l'échantillon a plus de 18 ans. Seuls 14% d'entre eux résident en établissements pour adultes.

Tableau 19 - Statut de l'établissement d'accueil en 2000

Etablissement d'accueil	Effectifs bruts	Effectifs estimés	%
Etablissement d'éducation spéciale pour déficients intellectuels	38	760	12,7
Institut de rééducation	247	4 940	83,0
Autre établissement pour enfants ou adolescents	6	120	2,0
Foyer d'hébergement pour adultes	2	40	0,7
Autre établissement pour adultes	3	60	1,0
Hôpital psychiatrique	1	20	0,3
Statut non connu	1	20	0,3
Total	298	5 960	100,0

Source : INSEE, HID 98, HID 2000. Exploitation CTNERHI.

Si l'enquête HID 1998 n'avait retenu que les personnes hébergées en établissement, l'enquête HID 2000 a retenu les personnes toujours suivies par une institution médico-sociale, y compris celles qui n'y sont plus internes. Parmi les 298 jeunes (5960 estimés) toujours suivis en établissement, près de 10% d'entre eux n'y résidaient plus en 2000 et 3,7% y résidaient toujours la nuit mais vivaient à l'extérieur dans la journée. Les effectifs concernés par ces formes partielles d'institutionnalisation sont trop faibles pour que l'on puisse étudier les différences de degré d'institutionnalisation en fonction de l'âge ou du sexe.

II - Evolution des caractéristiques des jeunes

L'intérêt du suivi de l'échantillon initial réside moins dans la déformation de la répartition des variables statiques ou mécaniques, telles que le sexe et l'âge, que dans la modification des variables susceptibles d'évolution pour les personnes présentes dans les deux enquêtes. C'est le cas des variables révélatrices des déficiences, capacités, mode de scolarisation, vie sociale.

La quasi-totalité des données recueillies en 1998 ont fait l'objet d'une réinterrogation en 2000. Toutefois, le questionnaire a cherché au maximum à limiter les réinterrogations inutiles et à s'assurer de la réalité des évolutions constatées. En conséquence, certaines situations peu susceptibles d'évolution ont fait l'objet d'une réinterrogation limitée aux personnes qui n'avaient pas répondu en 1998 : ainsi en est-il par exemple de la question relative à l'exercice passé ou présent d'une activité professionnelle par l'adulte qui a élevé la personne enquêtée. D'autres variables, dont l'évolution était conditionnée à une situation donnée, n'ont été réenregistrées que lorsque les conditions d'une évolution étaient réunies : ainsi la question du diplôme n'a été posée en 2000 que lorsque la personne a déclaré avoir poursuivi ou repris des études au cours des deux années antérieures ; la première question relative aux études constituant un filtre pour la question suivante relative aux diplômes.

Mais l'étude d'une évolution pouvait aussi dépendre d'un processus de filtrage plus complexe comme dans le cas des déficiences. Les évolutions de déficiences ont été recueillies chez les personnes ayant positivement répondu à la question (*ahnouv*) « *Comment ça va depuis 1998 : si vous aviez des problèmes dus à votre santé, se sont-ils arrangés ou aggravés ? ou avez-vous dû en supporter de nouveaux ?* ». Elles ont également été notées chez les personnes qui n'avaient spontanément signalé aucune évolution de leurs problèmes de santé mais qui ont signalé des évolutions de leurs capacités.

1- Les déficiences et leur évolution

a) Mode de recueil

Pour l'ensemble de l'échantillon 2000 les données relatives aux déficiences sont pour partie issues du fichier 1998 (pour les individus pour lesquels aucune évolution n'a été spontanément déclarée ou rattrapée à l'issue du questionnement sur les incapacités) et pour partie du fichier 2000 (pour les individus pour lesquels une évolution a été directement ou indirectement renseignée).

Elles ont fait l'objet de deux types de traitement :

1) une analyse synthétique de l'évolution de(s) déficiences. Cette analyse a été faite à partir des déclarations des personnes à la question sur le type d'évolution (atypev) et sur le sens de cette évolution (asensev). La première question prévoyait les cas d'apparition de nouvelles déficiences, d'évolution d'une déficience déclarée en 1998, d'évolution d'une déficience présente en 1998 mais dont la déclaration n'a pas été faite à cette date. La seconde prévoyait les cas de disparition de la déficience, aggravation de la déficience, amélioration de la déficience. Ces deux questions étaient bien évidemment posées pour chacune des déficiences identifiées. Lorsque plusieurs déficiences ont été déclarées pour un même jeune, nous avons procédé à une synthèse des diverses informations sous la forme suivante :

- ont été qualifiés d'amélioration : les cas de disparition(s) de déficience(s) ou d'amélioration(s) de déficience(s) non accompagnées d'apparition de nouvelle(s) déficience(s) ou d'aggravation de déficience(s) existante(s),
- ont été qualifiés d'aggravation(s) : les cas d'apparition(s) de nouvelles déficience(s) ou d'aggravation(s) d'ancienne(s) déficience(s) non accompagnées d'amélioration(s) d'autre(s) déficience(s),
- ont été qualifiés de mixtes : les quelques cas de présence simultanée d'amélioration(s) de certaine(s) déficience(s) et d'apparition(s) de nouvelle(s) ou d'aggravation(s) d'ancienne(s) déficience(s),
- ont été qualifiées d'indéterminées, les situations pour lesquelles on ne dispose pas, en 2000, d'information sur l'évolution des déficiences depuis 1998, en raison d'un oubli de déclaration initiale⁸.

2) une analyse descriptive en terme de nature de(s) déficiences permettant de constituer des groupes exclusifs de personnes disposant de tel ou tel tableau de déficience(s) (cf. méthodologie présentée dans le rapport de Barral et Razaki⁹).

⁸ Il s'agit de déficiences que l'intéressé ou son représentant a déclaré en 2000 comme existant déjà en 1998 mais qui n'avaient pas été signalées à l'époque et pour lesquelles aucune information sur leur évolution n'a été recueillie ;

⁹ *Les instituts de rééducation. Enquête INSEE HID-Institutions 1998. Statistiques commentées pour la DGAS*, C.Barral, C.Razaki, CTNERHI, 2002.

b) Analyse synthétique de la « gravité » des déficiences

Le premier mode de traitement fait apparaître une nette prédominance des situations de stabilité, une minorité non négligeable de situations d'amélioration, une rareté des cas d'aggravation (cf. tableau 20).

Tableau 20 - Evolution des déficiences des enfants réenquêtés en 2000

Evolution des déficiences	Effectifs bruts	Effectifs estimés	%
Stabilité	178	3 560	59,7
Amélioration	86	1 720	28,8
Aggravation	19	380	6,4
Evolution mixte	5	100	1,7
Indéterminé	10	200	3,4
Total	298	5 960	100,0

Source : INSEE, HID 98, HID 2000. Exploitation CTNERHI.

N.B. Parmi les 178 jeunes considérés comme stables en 1998, figurent 14 jeunes (280 en effectifs estimés) pour lesquels aucune déclaration de déficience n'avait été faite en 1998 et qui n'en n'ont toujours aucune.

c) Les groupes exclusifs de déficience et leur évolution

L'étude de la nature des déficiences déclarées (celles de 2000 pour les jeunes pour lesquels une déclaration d'évolution de déficience a été faite, et celles de 1998 pour les jeunes pour lesquels aucune nouvelle déclaration de déficience n'a été faite) montre une évolution peu marquée entre les deux dates.

On observe une légère diminution des trois groupes de troubles psychiques (groupes 4,5,6 du tableau 21) et une discrète augmentation des troubles du comportement et des troubles physiques, associés ou non à des troubles intellectuels ou psychiques (groupes 1 et 8 du même tableau), mais ces évolutions concernent un nombre restreint d'enfants si l'on examine les effectifs bruts (entre 5 et 14 individus selon les cas). L'augmentation de la taille du groupe des jeunes avec troubles du comportement pourrait éventuellement s'expliquer par une modification de « l'étiquetage » des troubles des jeunes concernés : leur maintien en Institut de rééducation induirait en quelque sorte une appellation de troubles du comportement. L'augmentation de la taille du groupe de jeunes avec déficiences physiques trouve moins

d'explication. Toutefois, il est nécessaire de souligner que la comparaison des déficiences n'est pas totalement homogène, reposant sur les données corrigées par le CREDES pour 1998 et sur un mélange de données corrigées et non corrigées pour 2000 (données corrigées pour les enfants ayant les mêmes déficiences qu'en 1998, données non corrigées pour les enfants ayant déclaré d'autres déficiences en 2000).

Tableau 21 - Groupes de déficiences des jeunes réenquêtés en 2000

	Groupes de déficience en 1998		Groupes de déficience en 2000	
	Eff. estimés	%	Eff. estimés	%
1- Troubles du comportement	1 620	27,2	1 900	31,9
2- Retard mental léger	720	12,1	820	13,7
3- Retard mental non précisé	640	10,7	520	8,7
4- Troubles psychiques	580	9,7	320	5,4
5- Troubles psychiques et déf. Intellectuelle	720	12,1	460	7,7
6- Troubles du comportement ou psychiques et troubles du langage	360	6,0	260	4,4
7- Troubles du langage avec ou sans déficience intellectuelle	260	4,4	180	3,0
8- Déficiences physiques avec ou sans déficience intellectuelle ou psychique	560	9,4	940	15,8
9- Déficiences non précisées*	500	8,4	560	9,4
Total	5960	100,0	5 960	100,0

Source : INSEE, HID 98, HID 2000. Exploitation CTNERHI.

* y compris quelques cas de jeunes sans déficience

L'examen du croisement des groupes de déficiences auxquels les jeunes étaient affectés en 1998 et de ceux auxquels ils sont affectés sur la base des données de 2000 (tableau 22) témoigne d'une redistribution non négligeable des enfants d'un groupe à l'autre : quatre groupes sur neuf perdent plus du tiers de leur effectif initial (groupes 4,5,6,7 de 1998), les autres n'en perdent que le cinquième. Au total, ce sont environ 30% des enfants qui ne sont plus affectés au même groupe de déficience qu'en 1998.

Comme pour les données présentées dans le tableau 21, il est cependant difficile d'assurer que cette situation correspond à une évolution du tableau clinique d'environ 30% des jeunes. La difficulté à déterminer la nature des déficiences de ce type d'enfants peut avoir fait évoluer les déclarations indépendamment de toute évolution du tableau clinique, et ce, qu'il s'agisse du même répondant qu'en 1998 ou d'un autre répondant. La diversité des données (certaines revues par l'équipe médicale du CREDES, d'autres non) peut aussi avoir conduit à des diversités d'affectation de groupes pour des jeunes pour lesquels les déclarations étaient initialement similaires.

Tableau 22 - Redistribution des déficiences entre les deux enquêtes

Déficiences en 98	Déficiences en 2000									
Fréquence										
% ligne										
% colonne	1	2	3	4	5	6	7	8	90	Total
1-Troubles du comportement	1 240 <i>76.5</i> 65.2	100 <i>6.2</i> 12.3			20 <i>1.2</i> 4.4	20 <i>1.2</i> 7.7		200 <i>12.4</i> 21.3	40 <i>2.5</i> 7.1	1620
2-Retard mental léger	20 <i>2.8</i> 1.1	580 <i>80.5</i> 70.8						40 <i>5.6</i> 4.3	80 <i>11.1</i> 14.3	720
3-Retard mental non précisé	20 <i>3.1</i> 1.1		520 <i>81,2</i> 100.0					60 <i>9.4</i> 6.4	40 <i>6.3</i> 7.1	640
4-Troubles psychiques	260 <i>44.8</i> 13.6			280 <i>48,3</i> 87.4				40 <i>6.9</i> 4.3		580
5-Troubles psychiques et déf. intellectuelle	120 <i>16.7</i> 6.3	40 <i>5.5</i> 4.9		20 <i>2.8</i> 6.3	440 <i>61.1</i> 95.6	20 <i>2.8</i> 7.7		80 <i>11.1</i> 8.5		720
6-Troubles du comportement ou psychiques et troubles du langage	80 <i>22.2</i> 4.2					220 <i>61.1</i> 84.6	20 <i>5.6</i> 11.1	20 <i>5.6</i> 2.1	20 <i>5.6</i> 3.6	360
7-Troubles du langage avec ou sans déficience intellectuelle	20 <i>7.7</i> 1.1	40 <i>15.4</i> 4.9		20 <i>7.7</i> 6.3			160 <i>61.5</i> 88.9	20 <i>7.7</i> 2.1		260
8-Déficiences physiques avec ou sans déficience intellectuelle ou psychique	80 <i>14.3</i> 4.2	60 <i>10.7</i> 7.3						420 <i>75.0</i> 44.6		560
9-Déficiences non précisées*	60 <i>12.0</i> 3.2							60 <i>12.0</i> 6.4	380 <i>76.0</i> 67.9	500
Total	1 900 <i>100.0</i>	820 <i>100.0</i>	520 <i>100.0</i>	320 <i>100.0</i>	460 <i>100.0</i>	260 <i>100.0</i>	180 <i>100.0</i>	940 <i>100.0</i>	560 <i>100.0</i>	5960 <i>100.0</i>

Source : INSEE, HID 98, HID 2000. Exploitation CTNERHI

* y compris quelques cas de jeunes sans déficience .

2- Les capacités/incapacités et leur évolution

a) Mode de recueil

Les données relatives aux capacités et incapacités des personnes étaient fortement susceptibles d'évolution. Les questions permettant de les repérer ont toutes été reprises en 2000, avec néanmoins quelques différences de filtrage pour les jeunes (certaines questions n'étant pas posées aux mêmes tranches d'âge pour les deux enquêtes).

Pour chaque activité ayant donné lieu à questionnement, des évolutions ont ainsi pu être constatées entre les difficultés (ou l'absence de difficultés) rencontrées en 1998 et les difficultés (ou leur absence) rencontrées en 2000. La grille de recueil d'information sur les difficultés comportait généralement une graduation partant de la réalisation de l'acte sans aide et sans difficulté, pour aller vers la réalisation sans aide avec quelques difficultés, puis avec beaucoup de difficultés, puis un besoin d'aide pour réaliser l'acte et enfin une absence de réalisation de l'acte. Cette forme générale de graduation a cependant connu des adaptations selon les activités, adaptations consistant parfois à différencier une aide partielle et une aide totale, parfois à dissocier les causes psychiques ou physiques des difficultés rencontrées, parfois encore à introduire des conditions de réalisation telles que « *à condition de faire toujours le même trajet* ». Ces adaptations sont également construites pour s'intégrer dans une sorte de graduation de gravité. Il est donc possible d'analyser, activité par activité par croisement des anciennes modalités de réponses avec les nouvelles, si une activité est plus facilement ou plus difficilement réalisée qu'elle ne l'était deux ans plus tôt.

Par ailleurs, l'INSEE a également procédé, au moment même du recueil des données, à une comparaison des réponses fournies en 2000 et de celles fournies en 1998. Cette comparaison était faite non pas activité par activité, mais groupe d'activités par groupe d'activités. Ont ainsi été comparées les réponses 1998 et 2000 sur les questions relatives au groupe 'toilette-hygiène-habillage', au groupe 'mobilité', au groupe 'cohérence-communication-orientation'. Dès lors que l'ordinateur de l'enquêteur constatait un écart égal ou supérieur à deux degrés de gravité pour l'une au moins des activités regroupées, il enregistrerait cet écart et faisait confirmer ou infirmer par la personne qu'elle connaissait bien une évolution de ce groupe de capacités. Il n'était pas exclu que la personne confirmât simultanément une aggravation et une amélioration à l'intérieur d'un même groupe d'activités, consistant par exemple en une aggravation de sa difficulté à s'habiller et une diminution de sa difficulté à se laver ; ces situations sont dans les faits très rares. Lorsque ces améliorations ou détériorations "notables" étaient confirmées par l'intéressé, la question était alors posée de la soudaineté ou de la

progressivité de l'instauration de ces évolutions.

On dispose ainsi de deux types d'information, l'une plus fine, l'autre plus fiable sur l'évolution des capacités des personnes enquêtées dans le cadre de HID.

b) Analyse synthétique de l'évolution des capacités/incapacités

En ce qui concerne les jeunes en instituts de rééducation, les seules activités pour lesquelles les capacités/incapacités méritent d'être étudiées relèvent des domaines du comportement, de la communication et de l'orientation : ce sont les variables bcoh1 à bcoh4 et bori1, bori2. En effet, les autres activités (celles relatives à la toilette, à l'alimentation, à la mobilité...) sont réalisées sans difficulté par près de 100% des enfants.

Ces deux types de variables ont donné lieu à l'établissement, par l'INSEE, d'une variable unique indicatrice de détériorations entre 1998 et 2000 dans ce domaine (variable b5decfa) et d'une variable indicatrice d'améliorations dans ce même domaine (variable b5amcfa) ; variables dites de « cohérence, communication, orientation ».

L'examen de ces variables synthétiques de l'INSEE montre une grande stabilité des difficultés rencontrées par les jeunes : les améliorations ne sont pas très fréquentes, les dégradations très rares et il n'y a aucun cas d'amélioration et dégradation simultanées.

Tableau 23 - Amélioration et aggravation sur l'une ou l'autre des variables de « cohérence-communication-orientation »

Evolution variables comportement	Effectifs bruts	Effectifs estimés	%
Absence de constat d'évolution	259	5 180	86,9
Confirmation d'amélioration	20	400	6,7
Confirmation d'aggravation	8	160	2,7
N'est pas en mesure de confirmer ou d'infirmier l'évolution constatée par le rapprochement entre les réponses 1998 et les réponses 2000 (amélioration ou dégradation)	9	180	3,0
N'est pas d'accord avec l'évolution constatée	2	40	0,7
Total	298	5960	100,0

Source : INSEE, HID 98, HID 2000. Exploitation CTNERHI

c) Déficiences et capacités/incapacités au regard des indicateurs synthétiques

Le rapprochement de deux indicateurs synthétiques, notre indicateur synthétique de l'évolution des déficiences et l'indicateur synthétique de l'évolution des capacités/incapacités en matière de « cohérence-communication-orientation », met en évidence, pour les évolutions de déficience qui sont connues, un assez haut degré de cohérence entre les deux types d'évolution constatées. Ceci est vrai aussi bien pour le groupe numériquement le plus nombreux : celui des jeunes ayant déclaré une stabilité de leurs déficiences (178 jeunes soit l'équivalent de 3 560 en données redressées) que pour le groupe plus petit des jeunes avec amélioration de leurs incapacités (86 jeunes soit l'équivalent de 1720 jeunes) et le tout petit groupe des jeunes ayant déclaré une détérioration (19 soit l'équivalent de 380 jeunes). Ainsi, par exemple, 74,4% des jeunes ayant déclaré une amélioration de leur(s) déficience(s) déclarent une stabilité de leurs incapacités en matière de "cohérence-communication-orientation", alors que 19,8% déclarent une amélioration de leurs incapacités dans ce même domaine et seulement 1,2% une diminution de leurs capacités.

Tableau 24 - Evolution des incapacités selon les évolutions de déficience (en %)

		Capacités "cohérence-communication-orientation"					
		Stabilité	Amélioration	Aggravation	Evolution infirmée	N.S.P.	Total
Déficiences	Stabilité	96,1	-	-	0,6	3,3	100
	Amélioration	74,4	19,8	1,2	1,2	3,4	100
	Aggravation	78,9	-	21,1	-	-	100

Source : INSEE, HID 98, HID 2000. Exploitation CTNERHI.

d) Evolution détaillée des capacités/incapacités

Le croisement des données variable par variable met en évidence quelques évolutions qui ne sont pas visibles avec l'indicateur de l'INSEE : d'une part parce que ce croisement détaillé permet de connaître la variable en cause dans l'évolution, d'autre part parce qu'il enregistre des évolutions plus fines, consistant en des glissements d'un seul degré de gravité. Toutefois, ces évolutions sont infimes pour la variable de communication (bcoh1) (95% de situations de stabilité, constituées des jeunes qui ne déclaraient aucune difficulté en 1998 et n'en connaissent toujours pas en 2000) et faibles pour les variables d'orientation dans le temps et dans l'espace (bori1, bori2), également très largement dominées par les jeunes qui ne

connaissaient aucune difficulté de ce type en 1998 et n'en connaissent toujours aucune en 2000.

Le recueil de données sur ces incapacités est assez fin puisqu'il comporte 3 ou 4 degrés de difficultés, auxquels peuvent s'ajouter des situations de personnes non concernées (y compris parfois pour des raisons liées à ces difficultés). Nous avons donc procédé à une synthèse destinée à visibiliser les améliorations (à chaque fois qu'un jeune passe d'un degré de difficulté à un degré moindre, quelque soit le degré initial), les détériorations (passage d'un degré à un degré plus élevé), les stabilités (maintien du degré de difficulté initial). Les résultats détaillés, figurent en annexe (tableaux 1 à 7 en annexe).

Le traitement synthétique que nous avons réalisé fait apparaître des évolutions plus marquées dans le domaine du comportement (bcoh2, bcoh3, bcoh4) que dans ceux de la communication (bcoh1), de la parole (bsen4) et de l'orientation dans le temps et dans l'espace (cf. tableau 25 infra).

- Pour la petite minorité de jeunes ayant évolué dans le domaine de l'orientation dans le temps et dans l'espace (bori1 et bori2), les cas d'amélioration concernent au moins les trois-quarts des jeunes ayant déclaré l'un ou l'autre des degrés de difficultés, alors que les cas de dégradation ne concernent qu'une petite minorité des cas d'absence ou de faible difficulté.
- Les évolutions sont un peu plus marquées en ce qui concerne les variables relatives à l'agressivité, à la mise en danger et l'adoption de comportement critiquable¹⁰ (bcoh4, bcoh3, bcoh2), pour ceux des enfants pour lesquels l'information a été recueillie dans les deux enquêtes. Les cas de situation de stabilité, sont toujours dominants (environ la moitié de l'effectif concerné) mais moins nettement. De plus ces cas de stabilité ne concernent plus quasi-exclusivement des jeunes pour qui ces activités ne posaient aucun problème, mais aussi, voire autant, des jeunes qui connaissaient quelques difficultés antérieurement et connaissent toujours ces mêmes difficultés (cf. tableaux 1 à 7 en annexe). Quant aux cas d'évolution, ils se partagent entre les cas d'atténuation des difficultés et les cas d'aggravation des difficultés, avec une prédominance des atténuations pour les phénomènes de mise en danger. Les cas d'amélioration et d'aggravation proviennent majoritairement de glissements entre les niveaux de difficulté les moins élevés, mais ceci peut s'expliquer tant par la difficulté à

¹⁰ La variable bcoh2 n'a pas tout à fait le même sens dans les deux enquêtes. Dans la première enquête, elle est susceptible de recueillir l'information sur tout comportement qui paraîtrait critiquable alors que dans la seconde,

différencier deux niveaux de difficulté voisins que par la plus grande évolutivité des situations les plus légères. Enfin, il faut souligner qu'aucun chi-2 n'a de sens ou n'est significatif, en raison notamment du nombre élevé de cases comportant de très faibles effectifs.

Tableau 25 - Evolution de 7 capacités/incapacités

Capacités/incapacités	Stabilité		Amélioration		Aggravation		Total	
	Eff. estimés	%	Eff. estimés	%	Eff. estimés	%	Eff. estimés	%
Communication bcoh1*	2 640	95,0	100	3,6	40	1,4	2780	100,0
Comportement critiquable / bcoh2**	800	51,3	580	37,2	180	11,5	1 560	100,0
Mise en danger bcoh3	2 260	52,1	1 180	27,2	900	20,7	4 340	100,0
Agressivité ou impulsivité / bcoh4	2 220	51,2	1 040	24,0	1 080	24,9	4 340	100,0
Orientation dans le temps / bori1	4 840	82,9	780	13,3	220	3,8	5 840	100,0
Orientation dans l'espace / bori2	4 160	77,6	840	15,7	360	6,7	5 360	100,0
Parole bsen4	5 060	85,7	500	8,5	340	5,8	5 900	100,0

Source : INSEE, HID 98, HID 2000. Exploitation CTNERHI

* Les effectifs sur lesquels portent ce tableau ne sont pas complets en raison de l'ampleur des filtrages : les variables bcoh1 et bcoh2 notamment ne portent respectivement que sur 46% et 26% de l'échantillon.

Ces résultats nous paraissent d'interprétation extrêmement difficile pour différentes raisons :

- la taille de l'échantillon ayant répondu aux deux questions et concerné par une évolution des capacités est faible,

- la reproductibilité des réponses sur des questions de cette nature est grandement limitée par :

- . la variation des conditions de l'interview, qui peut avoir eu lieu une fois en présence de l'enfant, l'autre fois en son absence,

- . la variation du répondant. En effet, seuls 33% des interviews ont été réalisées avec le même interlocuteur que lors de l'enquête de 1998 (pour 5% des interviews il s'agit du jeune

elle exclut les comportements critiquables pour des raisons d'agressivité ou d'impulsivité qui sont relevés au travers de la question bcoh4 préalablement posée.

seul dans les deux cas et pour 28% du même professionnel seul). Or la variation du répondant peut influencer à la fois sur l'interprétation des modalités de réponse (qu'est ce qu'un comportement « fréquemment » ou « parfois » critiquable, ou encore « souvent » ou « parfois » impulsif ?) et sur l'analyse de l'état de l'enfant (est-ce ou non de l'agressivité, de la mise en danger ?) ;

- même à conditions d'interview identiques, ce type de question est probablement d'une assez faible reproductibilité, qu'il s'agisse d'une reproductibilité interjuges ou d'une reproductibilité intertemporelle.

Au total, la principale conclusion que l'on puisse tirer est que les évolutions de capacités ne sont pas suffisamment massives pour apparaître de façon indiscutable au travers de l'enquête HID. La stabilité des situations semble dominer, que ce soit au travers de l'indicateur synthétique de l'INSEE qui ne retient que les évolutions les plus franches (variation d'au moins deux degrés de gravité et confirmation par le répondant) ou au travers de l'indicateur plus fin appliqué à chacune des variables. Toutefois, lorsqu'il y a évolution, elle semble se faire plus fréquemment dans le sens d'une amélioration que dans celui d'une dégradation. Ces évolutions concernent plus fréquemment les variables comportementales.

On peut également remarquer que la proportion de situations considérées comme stables est, dans les domaines du comportement et de l'orientation dans le temps ou l'espace, nettement plus élevée, voisine du double, chez les 11-14 ans qu'elle ne l'est chez les 6-10 ans (tableau 26 et tableaux 8 à 14 en annexe).

Tableau 26 - Enfants dont les capacités sont restées stables, selon les tranches d'âge (en %)

Capacités	6-10 ans	11-14 ans	15-18 ans	19-22 ans	Effectifs bruts concernés par la stabilité des capacités
Communication bcoh1	95,0	97,7	89,7	75,0	132
Comportemt.critiquable bcoh2	nc	nc	48,0	57,1	40
Mise en danger bcoh3	24,0	58,4	49,1	0,0	113
Agressivité, impulsivité bcoh4	28,0	52,6	58,2	0,0	111
Parole bsen4	84,0	87,6	86,7	75,0	253
Orientation temp. bori1	50,0	84,6	84,6	96,4	242
Orientation spatiale bori2	44,4	73,6	85,4	88,5	208

Source : INSEE, HID 98, HID 2000. Exploitation CTNERHI

3- Les compétences scolaires et leur évolution

a) Chez les jeunes en institut de rééducation

Les compétences en matière de lecture, écriture et calcul n'étaient, en 1998, pas optimales chez les 298 enfants et adolescents demeurés dans notre échantillon, la proportion de jeunes lisant, écrivant et comptant sans difficulté étant alors respectivement de 49%, 42% et de 56%. Il nous est donc apparu utile d'envisager si ces enfants avaient progressé dans ces domaines au cours des deux années qui ont séparé les enquêtes. Le croisement des déclarations de compétences faites en 2000 avec celles de 1998 montre l'existence d'une proportion non négligeable de jeunes ayant progressé (entre 20 et 25%), mais, résultat inattendu, a également mis en évidence des cas, certes moins nombreux, de jeunes dont les compétences sont déclarées plus faibles que celles de 1998. De même que pour les capacités/incapacités, ces résultats sont présentés, afin d'en faciliter la lecture, sous forme synthétique dans le tableau 27 et sous forme détaillée reprenant chacun des niveaux d'évolution en annexe (tableaux 15 à 17 en annexe).

Tableau 27 - Evolution des compétences scolaires

Compétences scolaires	Stabilité		Amélioration		Aggravation		Indéterminé		Total	
	Eff. estimés	%	Eff. estimés	%	Eff. estimés	%	Eff. estimés	%	Eff. estimés	%
Lecture	3 440	57,7	1 420	23,8	620	10,4	480	8,1	5 960	100
Ecriture	3 420	57,3	1 180	19,8	880	14,8	480	8,1	5 960	100
Calcul	3 320	55,7	1 520	25,5	640	10,7	480	8,1	5 960	100

Source : INSEE, HID 98, HID 2000. Exploitation CTNERHI

Le constat d'une régression des compétences scolaires amène à s'interroger sur la fiabilité des données recueillies : s'agit-il de véritables variations des compétences des enfants ou de différences d'appréciation d'un phénomène difficile à quantifier ? Une fois encore, la question est celle de la reproductibilité des réponses sur des questions qui laissent une marge d'appréciation au répondant, lequel peut évoluer matériellement (répondant différent) ou subjectivement (grille implicite d'évaluation des compétences plus ou moins exigeante).

Diverses voies nous ont semblé intéressantes pour essayer de comprendre si une partie au moins de ces évolutions dépendait du mode de recueil des données :

- l'existence de phénomènes similaires chez les enfants hébergés dans d'autres établissements que les instituts de rééducation (b),
- la recherche de liens entre l'évolution des compétences scolaires et l'évolution des comportements (c),
- l'existence de liens entre les différentes évolutions perçues sur chacune des compétences (d).

b) Chez les jeunes de l'ensemble des institutions du secteur médico-social

L'observation de l'évolution des compétences de l'ensemble des enfants résidant en établissement médico-social en 1998 et conservés dans le fichier 2000 fait également apparaître des phénomènes d'évolution contrastée des compétences scolaires : la stabilité des différentes compétences touche aux environs de 65% des jeunes, l'amélioration aux alentours de 23%, la dégradation 12% à peu près. Sur ces effectifs plus nombreux que ceux des enfants résidant initialement en instituts de rééducation, les tests de chi-2 sont significatifs, laissant penser que les résultats sont peu probablement le fruit du hasard.

c) Compétences scolaires et capacités/incapacités

La mise en regard de l'évolution des compétences scolaires et de celle des capacités/incapacités témoigne d'un lien très probable entre ces deux types d'évolution, les tests de chi2 étant significatifs lorsque l'on croise bcoh3 et bcoh4 avec chacune des compétences scolaires. Toutefois ce lien n'est pas massif : certes, les enfants pour lesquels des aggravations sur bcoh3 (mise en danger) et bcoh4 (agressivité) ont été déclarées sont plus nombreux à connaître des reculs de leurs compétences scolaires que ceux pour lesquels une stabilité ou une amélioration de leur comportement a été déclarée (cf. tableau 28), mais les situations « paradoxales » d'amélioration du comportement et de dégradations des compétences scolaires ou l'inverse, quoique sous-représentées, ne sont pas totalement négligeables (cf tableaux 18 à 23 en annexe). Le croisement avec les variables bcoh1 (communication avec l'entourage), bcoh2 (comportement critiquable), bori1 (orientation dans le temps) et bori2 (orientation dans l'espace) n'était pas envisageable, la taille de l'échantillon d'enfants concernés par une évolution de ces capacités/incapacités étant trop faible.

**Tableau 28 - Reculs scolaires en fonction de l'évolution du comportement (en %)*
(n=217)**

		Recul en lecture	Recul en écriture	Recul en calcul
Mise en danger bcoh3	Aggravation	17,8	24,4	20,0
	Stabilité	10,6	12,4	10,6
	Amélioration	5,1	10,2	5,1
Agressivité, impulsivité bcoh4	Aggravation	16,7	14,8	13,0
	Stabilité	3,0	15,3	11,7
	Amélioration	7,7	11,5	7,7

Source : INSEE, HID 98, HID 2000. Exploitation CTNERHI

* Seuls sont concernés ici les 73% d'enfants pour lesquels on dispose d'information sur l'évolution de leur comportement (variables bcoh3 et bcoh4).

Lecture du tableau : la dégradation des performances en lecture concerne 17,8% des enfants ayant une aggravation sur bcoh3, 10,6% des enfants ayant une stabilité de bcoh3 et 5,1% des enfants ayant une amélioration de bcoh3.

Les cas d'amélioration de comportement confirmée relevés par l'INSEE (variable b5amcfa) concernent 20 jeunes seulement, soit un effectif estimé d'environ 400. On constate que les améliorations de comportement s'accompagnent dans 25 à 50% des cas d'amélioration de compétences scolaires et dans 40 à 60% des cas de stabilité de ces compétences (cf. tableau

29). Les cas d'aggravation confirmée (variable b5decfa) sont trop peu nombreux pour faire l'objet d'un croisement.

Tableau 29 - Evolution des compétences scolaires des enfants connaissant une évolution positive de leurs capacités dans le domaine de la « cohérence-orientation-communication » (n=20)

	Ecriture		Lecture		Calcul	
	Eff. estimés	%	Eff. estimés	%	Eff. estimés	%
Amélioration	200	50	120	30	100	25
Stabilité	160	40	220	55	240	60
Recul	40	10	20	5	20	5
Indéterminé			40	10	40	10
Total	400	100	400	100	400	100

Source : INSEE, HID 98, HID 2000. Exploitation CTNERHI

d) Cumul des difficultés scolaires

Pour une trentaine d'enfants (environ 9 à 12% de l'effectif estimé), un recul de l'une ou l'autre compétence scolaire est déclaré. Les enfants concernés ne sont pas toujours les mêmes selon le domaine de compétence envisagé. Ainsi par exemple, 55% seulement des enfants dont les compétences en écriture se sont dégradées connaissent également une dégradation de leurs compétences en calcul, 61% une dégradation de leurs compétences en écriture (cf. tableau 30). Faut-il y voir l'effet d'une évolution dysharmonique des jeunes ou celui d'une fiabilité insuffisante des déclarations comportant inévitablement une part de subjectivité ?

Tableau 30 - Régression de compétences dans les autres matières lorsqu'une régression est constatée dans une matière scolaire (en %)

	Lecture	Ecriture	Calcul	Effectif concerné	
				Eff. bruts	Eff. estimés
Recul en lecture	100,0	72,7	72,0	26	520
Recul écriture	61,5	100,0	54,8	36	720
Recul en calcul	85,7	80,9	100,0	27	540

Source : INSEE, HID 98, HID 2000. Exploitation CTNERHI.

Au total, deux éléments incitent à penser que le recul des compétences déclarées n'est pas exclusivement le résultat d'un aléa statistique : le fait que ce phénomène soit également observé sur l'échantillon plus vaste de l'ensemble des institutions médico-sociales accueillant

des jeunes d'une part, la cohérence interne des résultats relatifs aux liens entre comportement de l'enfant et compétences scolaires d'autre part. Ceci garantit-il pour autant que l'aléa statistique soit totalement absent du phénomène observé, et par voie de conséquence que l'observation des améliorations constatées soit également indemne de cet aléa ? Probablement pas. De plus, l'étude des données des enfants en Institut de rééducation porte sur de trop petits échantillons pour que l'on puisse rechercher un lien de causalité. Enfin, il ne faut pas écarter l'hypothèse d'une dégradation relative et non pas véritable. Autrement dit, les attentes des professionnels seraient plus élevées en 2000 qu'en 1998, notamment parce que l'enfant a grandi.

4- Scolarisation

a) Interruption de scolarité

Que ce soit pour une cause dite « médicale » ou pour une cause dite « de handicap ou de santé », 14% des jeunes ont interrompu momentanément, leurs études entre ces deux dates. Les interruptions de scolarité sont légèrement plus fréquentes chez les garçons que chez les filles (15% et 10%). Elles concernent les trois tranches d'âge les plus jeunes sans différence notable entre elles (entre 14 et 16%). Signe probable qu'il s'agit d'interruptions liées à la nature des troubles qui occasionnent le placement en institut de rééducation, l'ampleur de ces interruptions varie considérablement selon les groupes de déficiences ; elle concerne 25% des jeunes appartenant au groupe des troubles psychiques seuls, 20% des jeunes appartenant au groupe des troubles du comportement seul contre 6% des déficients intellectuels (légers et sans précision confondus) (cf. tableau 31).

Tableau 31 - Interruption d'études pour causes médicales, de santé ou de handicap en fonction des groupes de déficiences

Groupes de déficiences	Interruption d'études entre 1998 et 2000			Total
	Effectifs estimés %	Jeunes ayant interrompu leurs études pour cause médicale ou de handicap	Jeunes n'ayant pas suivi d'études	
1-Troubles du comportement	380 20,0	100 5,3	1420 74,7	1900 100,0
2- Retard mental léger	20 2,4	60 7,3	740 90,3	820 100,0
3-Retard mental non précisé	60 11,6	60 11,6	400 76,8	520 100,0
4- Troubles psychiques	80 25,0	20 6,2	220 68,7	320 100,0
5- Troubles psychiques et déf. intellectuelle	80 17,4	0 0,0	380 82,6	460 100,0
6-Troubles du comportement ou psychiques et troubles du langage	40 15,4	40 15,4	180 69,2	260 100,0
7-Troubles du langage avec ou sans déficience intellectuelle	20 11,1	0 0,0	160 88,9	180 100,0
8-Déficiences physiques avec ou sans déficience intellectuelle ou psychique	80 8,5	80 8,5	780 83,0	940 100,0
9-Déficiences non précisées*	60 10,7	60 10,7	440 78,6	560 100,0
Total	820	420	4720	5960

Source : INSEE, HID 98, HID 2000. Exploitation CTNERHI

b) Changement de lieu de scolarisation

La forme de la scolarité peut avoir évolué entre 1998 et 2000, que ce soit dans le sens d'un rapprochement d'une forme de scolarité ordinaire (passage d'une scolarité dans un établissement médico-social vers une classe spécialisée de l'Education nationale voire vers une classe ordinaire de l'Education nationale) ou dans le sens d'un éloignement de cette intégration (mouvement inverse).

La part de l'effectif pour lequel un changement du lieu de scolarité est déclarée est nettement minoritaire : un quart de l'effectif seulement est dans ce cas. Lorsqu'il y a changement, il consiste plutôt en une intégration accrue (15%) qu'en un recul de l'intégration (11%) (cf. tableau 32).

Comparées aux seules situations pour lesquels une évolution est envisageable, c'est-à-dire en faisant abstraction des jeunes en milieu médico-social pour les reculs de l'intégration et des jeunes en milieu ordinaire pour ce qui est des progrès d'intégration, la situation apparaît moins favorable : 15,8% des jeunes initialement scolarisés en milieu médico-social ou en structures spécialisées de l'Education nationale voient leur intégration progresser, alors que 46,2% des jeunes initialement scolarisés en structures spécialisées de l'Education nationale ou en milieu ordinaire voient leur intégration scolaire régresser.

Les passages vers une intégration accrue proviennent un peu plus souvent des passages du médico-social vers l'éducatif spécialisé Education Nationale¹¹ que des passages vers le milieu ordinaire (respectivement 61% et 39% des intégrations accrues). Les reculs d'intégration sont essentiellement attribuables au passage de l'éducatif spécialisé vers le médico-social (80%), sa taille initiale étant nettement plus importante

¹¹ Nous avons regroupé sous cette rubrique CLIS, SEGPA, GCA, EREA, ENP.

Tableau 32 - Evolution de l'intégration scolaire entre les deux enquêtes

Intégration / Lieu de scolarisation	Eff. bruts	Eff. estimés	%
Stabilité du lieu de scolarisation			
* Maintien en milieu ordinaire	7	140	2,6
* Maintien en éducation spécialisée Education Nationale	25	500	9,2
* Maintien en scolarité médico-sociale	169	3 380	62,1
Progrès de l'intégration			
* Passage médico-social vers l'enseignement spécialisé Education Nationale	25	500	9,2
* Passage médico-social vers la scolarité ordinaire	13	260	4,8
* Passage enseignement spécialisé EN vers la scolarité ordinaire	3	60	1,1
Recul de l'intégration			
* Passage de la scolarité ordinaire vers l'enseignement spécialisé EN	4	80	1,5
* Passage de la scolarité ordinaire vers le secteur médico-social	2	40	0,7
* Passage de l'enseignement spécialisé E.N vers le médico-social	24	480	8,8
Total des jeunes dont le lieu de scolarisation est connu	272	5 440	100,0

Source : INSEE, HID 98, HID 2000. Exploitation CTNERHI.

Si la stabilité du lieu de scolarisation est à peu près identique chez les garçons et chez les filles, les évolutions favorables sont un peu plus fréquentes chez les garçons : ils connaissent 15% d'intégration accrue (vs. 9% chez les filles) et 7% de reculs d'intégration (vs. 18% chez les filles). Les progrès de l'intégration sont d'autant plus fréquents que l'enfant est jeune (cf. tableau 33).

Tableau 33 - Evolution de l'intégration scolaire en fonction de l'âge

	6-10 ans	11-14 ans	15-18 ans	Total < 19 ans % moyen (<19 ans)
Stabilité				
Effectifs estimés	340	1880	1540	3760
%	68,0	67,6	72,6	69,7
Progrès d'intégration				
Effectifs estimés	120	500	180	800
%	24,0	18,0	8,5	14,8
Recul d'intégration				
Effectifs estimés	40	320	160	520
%	8,0	11,5	7,6	9,6
Indéterminé (lieu de scolarisation inconnu en 1998 ou 2000)				
Effectifs estimés		80	240	320
%		2,9	11,3	5,9
Total Effectifs estimés	500	2780	2120	5400
%	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : INSEE, HID 98, HID 2000. Exploitation CTNERHI.

c) Lieu de scolarisation, compétences scolaires et capacités/incapacités

Le lieu de scolarisation pouvait *a priori* sembler devoir être lié aux compétences scolaires d'une part, aux difficultés comportementales d'autre part. Une fois encore, la petite taille de l'échantillon pour lequel une évolution est déclarée et le questionnement sur la reproductibilité des réponses dans ces domaines permet seulement d'émettre des hypothèses qui mériteraient d'être confirmées par d'autres travaux.

L'évolution des troubles du comportement (bcoh3, bcoh4) concerne une centaine d'enfants, alors que celle des troubles de l'orientation concerne une cinquantaine d'enfants. En ce qui concerne les troubles du comportement, les tests de chi2 sont significatifs ($p < 0,0001$).

- La majorité de ces enfants, ayant évolué dans un sens ou dans l'autre, sur l'une ou l'autre de ces variables, est demeurée dans le même lieu de scolarisation qu'en 1998. Pour les jeunes dont les capacités se sont amenuisées, la stabilité de leur lieu de scolarisation s'explique partiellement par le fait qu'il était déjà en 1998, pour une grande majorité d'entre eux, le moins intégré des trois lieux de scolarisation envisageables.

- La diminution de la mise en danger et de l'agressivité semble favoriser le passage vers une forme de scolarisation moins spécifique mais l'effet n'est pas massif : respectivement 20 % et 25% des enfants sont plus intégrés, contre une moyenne de 13,8%.
- De même la diminution des difficultés d'orientation dans le temps et dans l'espace s'accompagne-t-elle de légers mouvements d'intégration accrue (respectivement 18% et 21,4%).
- La proportion étonnamment importante d'enfants mieux intégrés alors que leur sens de l'orientation dans le temps s'est dégradée est très probablement à mettre au compte de la petite taille de l'échantillon (11 cas).
- Les résultats complets figurent en annexe 24 à 27.

Tableau 34 - Evolution de l'intégration scolaire selon l'évolution des capacités (en %)

Capacités	Evolution de l'intégration					
	Stabilité	Progrès de l'intégration	Recul de l'intégration	Indéterminé (lieu de scolarité inconnu)	Total	
					%	Effectifs estimés concernés
Amélioration						
Bcoh3	71,2	20,3	5,1	3,4	100,0	1 180
Bcoh4	63,5	25,0	9,6	1,9	100,0	1040
Bori1	74,4	17,9	5,1	2,6	100,0	780
Bori2	73,8	21,4	2,4	2,4	100,0	840
Aggravation						
Bcoh3	73,3	15,6	8,9	2,2	100,0	900
Bcoh4	75,9	11,1	11,1	1,9	100,0	1080
Bori1	72,7	27,3			100,0	220
Bori2	77,8	5,5	16,7		100,0	360

Source : INSEE, HID 98, HID 2000. Exploitation CTNERHI.

Le lien entre lieu de scolarité et évolution des compétences scolaires est plus ténu encore. Les améliorations dans le domaine scolaire ne s'accompagnant d'aucune élévation du taux d'intégration scolaire qui est voisin, voire inférieur au taux moyen (13,8%). A l'opposé, les reculs de ces compétences s'accompagnent bien de reculs d'intégration, lesquels se situent à plus du double du taux moyen de recul d'intégration scolaire (10,1%). Toutefois, l'ensemble de ces résultats repose sur de petits échantillons : 30 à 45 enfants étant concernés par les reculs des compétences scolaires, 40 à 60 enfants étant concernés par une amélioration de leur difficultés comportementales et 60 à 80 par une amélioration de leurs compétences scolaires (cf. tableaux 35 et 36 et tableaux complets 24 à 30 en annexe).

Tableau 35 - Taux de recul de l'intégration scolaire des jeunes ayant régressé en matière de compétences scolaires

Recul d'intégration	
Ensemble des enfants	10,1%
Enfants ayant régressé en :	
Lecture	19,4%
Ecriture	25,0%
Calcul	21,9%

Source : INSEE, HID 98, HID 2000. Exploitation CTNERHI

Tableau 36 - Taux de progrès de l'intégration scolaire des jeunes ayant progressé en matière de compétences scolaires et de comportement

Progrès d'intégration	
Ensemble des enfants	13,8%
Enfants s'étant améliorés sur :	
Mise en danger	20,3%
Agressivité	25,0%
Orientation dans le temps	18,0%
Orientation dans l'espace	21,4%
Lecture	15,5%
Ecriture	10,2%
Calcul	11,8%

Source : INSEE, HID 98, HID 2000. Exploitation CTNERHI.

5- Situation administrative

Pour l'ensemble des enfants maintenus dans l'échantillon, la fréquence de passage en CDES entre 1998 et 2000 est élevée. Elle concerne 69% des jeunes pour lesquels cette information est connue et qui n'ont pas déposé de dossier en COTOREP. Cette proportion est moins élevée chez les jeunes ayant initialement eu une orientation en établissement pour déficients intellectuels que chez les jeunes ayant antérieurement bénéficié d'une orientation en IR (60% vs. 77%), différence qui ne s'explique que partiellement par la proportion un peu plus élevée de jeunes relevant de la COTOREP.

Dans l'enquête de 1998, l'étude des déclarations d'orientation de la CDES avait montré une certaine discordance entre les orientations prononcées par la CDES (telles du moins qu'elles étaient connues par le répondant) et la situation effective des enfants. En effet 18,5% (équivalent à 1 560 enfants) des jeunes présents en IR en 1998 s'étaient vu proposer, antérieurement à cette date, une orientation en établissement pour déficients intellectuels et 4% une orientation vers un autre type d'établissement. Ces orientations, différentes de la réalité observée, étaient d'autant plus nombreuses que l'âge des jeunes était élevé, ne concernant quasiment pas les moins de 10 ans, mais 17% des 11-14 ans, 32% des 15-18 ans et 38% des 19-22 ans. Elles étaient également, pour chaque classe d'âge concernée, nettement supérieures chez les filles que les garçons (cf. tableau 37). Cette différence en fonction du sexe pourrait confirmer que les filles étiquetées à troubles du comportement, évolueraient plus volontiers sur le mode de l'inhibition intellectuelle et comportementale et les garçons préférentiellement sur le mode des troubles du caractère et du comportement (hypothèse avancée par Marine Zecca¹²).

Tableau 37 - Répartition, en 1998, des orientations en établissements pour déficients intellectuels selon le sexe et la tranche d'âge (en %)

	6-10 ans	11-14 ans	15-18 ans	19-22 ans	Moyenne
Garçons	2,5	15,6	29,5	37,5	16,9
Filles	10,5	21,4	39,3	-	24,7

Source : INSEE, HID 98. Exploitation CTNERHI

¹² *Instituts de rééducation et « troubles du caractère et du comportement » comme symptôme du vacillement des repères anthropologiques et politiques*, Rapport d'étude, M.Zecca, CTNERHI, 2001.

a) Orientations antérieures à 1998 et lieux d'accueil en 2000

Ces jeunes, pour lesquels on note une divergence entre l'orientation déclarée en 1998 et le lieu d'hébergement à cette date sont relativement peu mobiles : ils sont deux fois moins nombreux que ceux ayant eu une orientation préalable en Institut de rééducation à être repartis pour leur domicile entre 1998 et 2000 (16% vs. 35%). Il nous a semblé intéressant d'examiner, pour ceux d'entre eux qui sont restés dans l'échantillon, si leur orientation ou leur lieu de vie avait changé entre ces deux dates et par conséquent, de voir si la cohérence entre leur situation administrative et leur situation réelle avait été accrue et sous quel effet : changement d'institution d'accueil, évolution de l'orientation administrative, évolution de la nature de l'institution ?

Le passage en CDES est le plus souvent motivé par le renouvellement d'une décision d'orientation en établissement médico-social : celle-ci concerne 81% des enfants repassés en CDES. Aucune volonté de faire coïncider les décisions administratives et la réalité n'est perceptible au travers des « repassages » en CDES pour les enfants préalablement orientés en établissement pour déficients intellectuels. En effet, on aurait pu s'attendre à ce que les enfants préalablement orientés en établissement pour déficients intellectuels et toujours présents en IR en 2000 repassent plus que les autres en CDES, soit pour une confirmation de l'orientation en établissement pour déficients intellectuels, soit pour une révision de l'orientation entérinant leur maintien en IR. On constate en fait, que non seulement le taux de repassage en CDES de ces enfants est légèrement inférieur à celui des enfants ayant une orientation initiale en IR (70% vs. 82%), mais que les décisions d'orientation pour ceux qui repassent en CDES confirment les décisions antérieures d'orientation en établissement pour déficients intellectuels.

Les 56 enfants initialement orientés en établissements pour déficients intellectuels se sont répartis entre trois situations différentes : ceux qui ne sont pas repassés en CDES, ceux qui y sont repassés pour une autre raison que leur orientation en établissement, ceux qui y sont passés pour orientation. Le destin de ces trois groupes d'enfants se subdivise de la façon suivante :

- 7 jeunes sont passés en établissement pour déficients intellectuels après une nouvelle décision d'orientation en établissement pour déficients intellectuels,
- 14 jeunes sont passés en établissement pour déficients intellectuels sans qu'il soit fait état d'une nouvelle orientation en établissement pour déficients intellectuels,

- 7 jeunes sont restés en IR malgré une nouvelle décision d'orientation en établissement pour déficients intellectuels,
- 19 jeunes sont restés en IR en l'absence de nouvelle décision d'orientation,
- 5 jeunes sont restés en IR avec une décision récente d'orientation en autre établissement pour enfants,
- 1 jeune est passé en établissement pour déficients moteurs en conformité avec une décision récente d'orientation en établissement pour déficients moteurs
- 2 jeunes sont passés en établissement pour adultes sans nouvelle décision d'orientation,
- 1 jeune est passé en hôpital psychiatrique malgré une orientation récente en établissement pour déficients intellectuels.

b) Cohérence entre la dernière décision d'orientation et le lieu d'accueil

Ainsi 37,5% des 56 enfants antérieurement orientés en établissement pour déficients intellectuels sont passés en établissement pour déficients intellectuels conformément à leur orientation antérieure à 1998. Dans la quasi-totalité de ces cas (19 sur les 21), il s'agit en fait très probablement de la modification de l'agrément de la structure, puisque les enfants ont répondu par ailleurs être restés dans la même institution qu'en 1998. Mais parallèlement de nouvelles décisions d'orientations en établissements pour déficients intellectuels ont été prononcées pour des jeunes qui ne disposaient pas de cette orientation antérieurement ; une partie de ces décisions n'ont pas été suivies d'effet et les jeunes sont restés en IR. *In fine*, la cohérence entre les décisions d'orientation et la réalité des lieux d'accueil n'est pas massivement accrue par rapport à celle qui prévalait en 1998 (cf. tableau 38).

Tableau 38 - Cohérence entre les décisions CDES et les lieux d'accueil

	Orientation 98 et accueil 98		Orientation entre 98 et 2000 et accueil 2000		Dernière orientation prononcée*et accueil 2000	
	Eff. estimés	%	Eff. estimés	%	Eff. estimés	%
Convergence entre la décision d'orientation et le lieu d'accueil	3 600	73,2	2 440	80,3	3 980	76,3
Divergence entre orientation ailleurs qu'en IR et présence en IR	1 320	26,8	560	18,4	1 000	19,2
Divergence entre orientation en IR et présence ailleurs			40	1,4	180	3,4
Autres cas de divergence**					60	1,1
Effectif concerné***	4920	100,0	3 040	100,0	5 220	100,0

Source : INSEE, HID 98, HID 2000. Exploitation CTNERHI

* Il s'agit de l'orientation antérieure à 1998 pour les jeunes n'ayant pas eu de nouvelles décisions d'orientation entre 1998 et 2000 et de la décision prononcée entre ces deux dates pour les autres. Dans un cas comme dans l'autre, il existe une proportion non négligeable de jeunes pour lesquelles l'information n'est pas connue.

** Orientation en établissement pour jeunes déficients intellectuels et accueil en foyer ou en hôpital psychiatrique

*** Enfants pour lesquels l'information de l'orientation est connue.

Comme en 1998, la divergence entre les décisions et les lieux d'accueil augmente nettement avec l'âge. Elle est plus marquée chez les garçons après 14 ans, chez les filles avant cet âge.

Tableau 39 - Taux de divergence entre les décisions d'orientation et les lieux d'accueil selon le sexe et la tranche d'âge (en %)

	6-10 ans	11-14 ans	15-18 ans	19-22 ans	Moyenne
Garçons	-	16,3	33,8	43,8	23,2
Filles	-	25,7	29,4	33,3	25,4

Source : INSEE, HID 98, HID 2000. Exploitation CTNERHI

c) Situation administrative et groupes exclusifs de déficience

Les cas de divergences s'expliquant essentiellement par des orientations en établissement pour déficients intellectuels d'enfants encore présents en IR en 2000, il n'est pas étonnant de constater que lorsqu'on les rapporte aux situations où l'information est connue, les divergences touchent plus particulièrement le groupe des jeunes avec déficience intellectuelle (légère ou non précisée). Mais elles concernent également les jeunes situés dans les groupes comportant diverses associations de déficiences (groupes 6-7-8).

**Tableau 40 - Taux de divergence entre les décisions d'orientation et les lieux d'accueil
selon les groupes de déficience**

Groupes exclusifs de déficience en 2000	Divergence			Total
	oui	non	nsp	
Effectifs estimés %				
1- Troubles du comportement	220 <i>11.6</i>	1620 <i>85.3</i>	60 <i>3.2</i>	1900 <i>31.88</i>
2- Retard mental léger	340 <i>41.5</i>	420 <i>51.2</i>	60 <i>7.3</i>	820 <i>13.76</i>
3- Retard mental non précisé	100 <i>19.3</i>	280 <i>53.8</i>	140 <i>26.9</i>	520 <i>8.72</i>
4- Troubles psychiques	80 <i>25.0</i>	240 <i>75.0</i>	0 <i>0.0</i>	320 <i>5.37</i>
5- Troubles psychiques et déficience intellectuelle	120 <i>26.1</i>	300 <i>65.2</i>	40 <i>8.7</i>	459.99 <i>7.72</i>
6- Troubles du comportement ou psychiques et troubles du langage	100 <i>38.5</i>	100 <i>38.5</i>	60 <i>23.1</i>	260 <i>4.36</i>
7- Troubles du langage avec ou sans déficience intellectuelle	40 <i>22.2</i>	100 <i>55.6</i>	40 <i>22.2</i>	180 <i>3.02</i>
8- Déficiences physiques avec ou sans déficience intellectuelle ou psychique	200 <i>21.3</i>	500 <i>53.2</i>	240 <i>25.5</i>	940 <i>15.77</i>
9- Déficiences non précisées	40 <i>7.1</i>	420 <i>75.0</i>	100 <i>17.9</i>	560 <i>9.40</i>
Total	1240 20.8	3980 66.8	740 12.4	5960 100.00

Source : INSEE, HID 98, HID 2000. Exploitation CTNERHI

d) Autres décisions des commissions

Les décisions de réorientations en établissement médico-social constituant les quatre-cinquièmes des motifs de passage en CDES (ou en COTOREP pour les quelques jeunes les plus âgés), les autres décisions concernent peu de jeunes, hormis les attributions de taux d'incapacité et d'AES. Les demandes d'allocation, de reconnaissance de taux d'incapacité, sont proportionnellement plus nombreuses chez les jeunes en âge de passer en COTOREP, situation qui n'a rien d'étonnant compte tenu de la nécessité d'organiser une transition vers l'âge adulte. Celles de reconnaissance du statut de travailleur handicapé sont également nombreuses. Sans que l'on puisse mesurer l'ampleur de ce phénomène sur un échantillon de petite taille, l'ensemble des demandes faites en COTOREP témoigne cependant de la réalité du maintien dans le secteur du handicap d'une proportion non négligeable de ces jeunes lors du passage à l'âge adulte.

Tableau 41 - Décisions rendues par les CDES entre 1998 et 2000 (en %)

Type de décision	Effectifs bruts	% par rapport à l'effectif des demandeurs	% par rapport à l'échantillon relevant de la CDES
Décision non rendue	0	-	-
Reconnaissance d'un taux d'incapacité	20	10,5	7,4
AES	22	11,5	8,2
Orientation établ. médico-éducatif	152	79,6	56,5
SESSAD,SSESD	2	1,1	0,7
Autre	12	6,3	4,5
Aucune aide accordée	1	0,5	3,7
Effectif potentiel*	269		
Effectif concerné par une éventuelle décision de la CDES	191		

Source : INSEE, HID 98, HID 2000. Exploitation CTNERHI

Tableau 42 - Décisions rendues par les COTOREP entre 1998 et 2000

Type de décision	Effectifs bruts	% par rapport à l'effectif des demandeurs	% par rapport à l'échantillon relevant de la COTOREP
Décision non rendue	4	19,1	13,8
RQTH	6	28,6	20,7
Reconnaissance d'un taux d'incapacité	7	33,3	24,1
Attribution ou maintien allocation	5	23,8	17,3
Orientation Etabl. travail protégé	6	28,6	20,7
Orientation structure réinsertion professionnelle	3	14,3	10,3
Orientation structure hébergement	3	14,3	10,3
Autre	1	4,8	3,4
Effectif potentiel*	29		
Effectif concerné par une éventuelle décision de la COTOREP	21		

Source : INSEE, HID 98, HID 2000. Exploitation CTNERHI.

* L'effectif potentiel est l'effectif susceptible de passer devant la CDES ou la COTOREP. Sa détermination n'est pas extrêmement simple, le passage de l'une à l'autre ne se faisant pas à âge fixe. Il peut être déterminé soit par l'âge du jeune, soit par référence à une activité professionnelle. Pour déterminer cet effectif, nous nous sommes appuyées prioritairement sur les choix opérés par le répondant indiquant qu'il relève de l'une ou l'autre commission. Lorsque les réponses étaient difficilement compréhensibles (réponses positives à la fois à la question du passage en COTOREP et à celle du passage en CDES ou deux réponses indiquant relever de l'autre commission) nous avons considéré que 20 ans constituait le passage logique de l'une à l'autre commission.

6- Maintien de la vie sociale et familiale

a) Liens familiaux

En 1998, les retours en famille se produisaient, dans l'immense majorité des cas, avec une grande fréquence et régularité : 81,5% des enfants rentraient chez eux chaque week-end et 14,15% des enfants rentraient deux fois par mois. Les institutions étant fréquemment soupçonnées de nuire au maintien des relations familiales et sociales, il nous a semblé intéressant d'examiner si la fréquence des retours en famille, mais aussi celle des liens extra-familiaux avaient diminué au cours des deux années écoulées entre les deux enquêtes. Comme par ailleurs, une partie des enfants ont quitté leurs institutions au profit du domicile, on pouvait se demander si ceux qui sont restés en institution ne sont pas ceux dont les relations familiales étaient antérieurement les plus distendues.

Il apparaît en fait que la population demeurée en institution ne se singularisait pas, en 1998, de celle rentrée à domicile, par une moindre fréquence des retours familiaux : les retours hebdomadaires et mensuels ou bimensuels s'effectuant à des fréquences quasi-similaires dans les deux sous-groupes. De plus, cet indicateur de l'existence d'un lien familial ne témoigne pas d'une altération sensible de ces relations au cours du temps : les retours en famille étaient, en 2000, à peine moindres dans cette population qui reste institutionnalisée qu'ils ne l'étaient en 1998 (cf. tableau infra).

Le croisement des deux informations de 1998 et 2000 montre que 77% des jeunes déclarent retourner en famille à la même fréquence qu'en 1998, 11,2% un peu moins fréquemment et 7,2% un peu plus fréquemment ; 5% des enfants environ ne fournissant pas de réponse à l'une ou l'autre des deux enquêtes. Les glissements constatés aussi bien dans le sens d'une plus grande fréquence, que dans celui de la raréfaction, sont essentiellement le fait d'enfants qui passent, dans un sens ou dans l'autre, de la fréquence hebdomadaire à la fréquence mensuelle ou bimensuelle (cf. tableau 31 en annexe).

Tableau 43 - Fréquence des retours familiaux en 1998 et 2000

Retours familiaux	Fréquence en 1998		Fréquence en 2000	
	Effectifs estimés	%	Effectifs estimés	%
Une fois par semaine	4 840	82,0	4680	78,6
Une à deux fois par mois	780	13,2	740	12,4
Moins souvent	100	1,7	300	5,0
Jamais	160	2,7	240	4,0
Non réponse	20	0,4		
Total	5 900	100,0	5 960	100,0

Source : INSEE, HID 98, HID 2000. Exploitation CTNERHI

b) Contexte familial

Le maintien global des retours en famille peut être mis en relation avec l'évolution du contexte familial qui est partiellement, voire totalement, indépendante de l'institutionnalisation du jeune. L'enquête HID nous fournit quelques éléments descriptifs de l'évolution de cette situation familiale. Logiquement, sur une population qui doit être dans l'ensemble assez jeune, ayant un ou plusieurs enfants de moins de vingt ans, les décès sont peu nombreux chez les mères : un seul enfant a perdu sa mère entre ces deux dates d'enquête,

ce qui laisse la proportion d'enfants orphelins de mère aux alentours de 2,5%. Les décès paternels sont plus nombreux : 11 cas (dont 3 chez des enfants pour lesquels il avait été dit en 1998 que l'on ne savait pas si le père était vivant). La proportion d'enfants connus pour être orphelins de père passe donc de 7,4 à 11,4%. Simultanément on ne constate aucune évolution de situation familiale propre au jeune lui-même : ni mariage, ni vie en couple.

Quelques événements familiaux plus distants sont notés : 44% des enfants déclarent avoir connu un événement marquant, qu'il soit heureux ou malheureux, au cours des deux années qui ont séparé les deux enquêtes. Les événements les plus fréquemment cités sont : le décès d'un proche (11% des enfants), une naissance dans la famille proche (8%), un mariage dans la famille proche (3,7%), la reprise de relation avec un membre de la famille (3%), la rupture de relations avec un membre de la famille (7%), ou un événement autre (16%). Cet événement autre, libellé en clair peut aussi bien être heureux ou malheureux, anecdotique ou gravissime : on trouve dans cette rubrique des cas de réussite au CAP ou d'incendie de la maison parentale, le passage à l'an 2000 ou l'abus sexuel. Compte tenu des nombreux cas dont on ne peut dire s'ils ont constitué pour le jeune un événement favorable ou défavorable (naissance de la petite sœur, retour des frères à la maison, séparation des parents, changement d'établissement), il ne nous est guère possible de tirer parti de cette information au-delà du constat de l'importance de la prédominance de la sphère familiale dans les événements cités.

L'analyse des contacts extérieurs à la famille proche a été menée sans comparaison avec la période de 1998, notamment en raison de la variété des interlocuteurs potentiels et du changement de statut des grand-parents, considérés comme faisant partie de la famille proche en 1998 et de la famille éloignée en 2000. 60% des jeunes déclarent avoir des contacts fréquents avec d'autres membres de la famille que les parents et frères et sœurs : en premier lieu viennent les grand-parents (37% des enfants), puis les autres membres de la famille (12,7%) et enfin les amis (22,5%). Qu'il s'agisse des autres membres de la famille ou des amis, les femmes sont plus fortement représentées : aucune relation amicale avec un homme n'est notée (alors qu'elles concernent 37% des enfants lorsqu'il s'agit d'une relation amicale avec une fille) et les relations avec des membres de la famille éloignée se font de façon préférentielle avec les femmes (10,4% vs. 3,3%).

c) Contacts sociaux

Enfin, l'étude des relations à l'intérieur de l'établissement montre que 10% des enfants déclarent ne s'être fait aucun ami à l'intérieur de l'institution. Les tableaux 44 et 45 montrent que cette proportion s'élève lorsque des troubles du comportement sont déclarés.

Tableau 44 - Existence de relations amicales dans l'institution en fonction de la fréquence de la mise en danger

Mise en danger en 2000	Avez-vous des amis dans l'institution?		Total
	1-Oui	2-Non	
Effectifs estimés % ligne			
1-Jamais	3360 <i>92.31</i>	280 <i>7.69</i>	3639.9 <i>61.07</i>
2-Parfois	1700 <i>90.43</i>	180 <i>9.57</i>	1880 <i>31.54</i>
3-Souvent	300 <i>68.18</i>	140 <i>31.82</i>	440 <i>7.38</i>
Total	5360 <i>89.93</i>	600 <i>10.07</i>	5960 <i>100.00</i>

Source : INSEE, HID 98, HID 2000. Exploitation CTNERHI.

**Tableau 45 - Existence de relations amicales dans l'institution
en fonction de la fréquence de l'agressivité-impulsivité**

Agressivité, impulsivité Effectifs estimés % ligne	Avez-vous des amis dans l'institution?		Total
	1	2	
1-Jamais	2580 93.48	180 6.52	2760 46.31
2-Parfois	2140 87.70	300 12.30	2440 40.94
3-Souvent	640 84.21	120 15.79	760 12.75
Total	5360 89.93	600 10.07	5960 100.00

Source : INSEE, HID 98, HID 2000. Exploitation CTNERHI.

La proportion d'enfants concernés par l'isolement dans l'institution est aussi très liée à l'âge et concerne préférentiellement les 6-10 ans (environ 28% de cette classe d'âge) contre 7 à 9% des autres classes d'âge et plutôt les garçons (11,8%) que les filles (5,2%).

d) Départs en vacances

Autre indicateur de l'ouverture sur le monde extérieur, très probablement fortement lié au retour en famille au sein de cette population majoritairement jeune, les départs en vacances témoignent également de la situation économique de la famille. En effet, les départs en vacances sont, à l'échelon national, d'autant plus fréquents que les revenus sont élevés et, pour ce qui est des jeunes, étroitement corrélés à la fréquence des départs des parents¹³.

Par ailleurs, il n'est pas évident que la notion de départ en vacances ait été comprise de la même façon pour chacune des personnes interrogées : s'agit-il forcément d'un départ vers une destination différente de celui du lieu de vie habituel des parents ou peut-il s'agir d'un simple retour au domicile parental pour la durée des vacances scolaires ? Enfin, il n'est pas exclu que figurent dans ces départs en vacances des départs organisés dans le cadre de l'institution.

Il nous semble donc difficile d'interpréter exactement le sens de cette variable et de départager, dans les évolutions constatées, ce qui pourrait relever d'une évolution des liens de

l'enfant avec sa famille, de ce qui pourrait relever de l'évolution de la situation financière de la famille.

Nous nous contenterons donc de souligner que pour l'ensemble de la population demeurée en institution, les fréquences de départ en vacances sont proches pour les années 1998 et 2000. L'examen des évolutions déclarées permet de constater que 38,7% des jeunes déclarent partir à la même fréquence que celle déclarée en 1998, 33,2% moins souvent, 25,1% plus souvent, ces évolutions provenant dans leur grande majorité des glissements entre les deux fréquences les plus élevées.

Tableau 46 - Fréquence des départs en vacances en 1998 et 2000

Départs en vacances	Fréquence en 1998		Fréquence en 2000	
	Effectifs estimés	%	Effectifs estimés	%
Plusieurs fois par an	1 880	31,9	1 760	29,6
Chaque année ou presque	2 440	41,4	2 600	43,6
Moins souvent	960	16,2	920	15,4
Jamais	440	7,5	680	11,4
Non réponse	180	3,0		
Total	5 900	100,0	5 960	100,0

Source : INSEE, HID 98, HID 2000. Exploitation CTNERHI

e) Autres relations sociales et familiales entre 1998 et 2 000

Outre l'étude des évolutions dans les relations sociales et familiales, l'enquête de l'INSEE de 2000 permet aussi de compléter le tableau des relations sociales et familiales dressé en 1998, grâce à l'introduction de quelques questions qui ne figuraient pas dans l'enquête 1998 ; notamment des questions relatives aux évènements marquants connus avant douze ans (information malheureusement limitée aux jeunes de plus de dix-huit ans), et aux relations sexuelles.

Il apparaît que 31% des jeunes de plus de 16 ans déclarent avoir un(e) petit-ami(e), fiancé(e), copain (copine), ou partenaire et que 19% des jeunes déclarent des relations sexuelles ; ces deux phénomènes n'étant pas totalement liés l'un à l'autre.

En ce qui concerne, les évènements marquants vécus avant douze ans, il n'est pas certain que l'institution soit le meilleur lieu de recueil de l'information compte tenu de la proportion

¹³ Céline Rouquette, Départs en vacances, la persistance des inégalités, Economie et statistiques, N°345, 2001, 5

importante d'interviews qui sont menées en l'absence du jeune. On peut néanmoins souligner que, sur le petit sous-échantillon des 48 jeunes de plus de 18 ans auxquels la question est posée, la mésentente familiale (séparation, divorce ou mésentente) est citée dans 36,4% des cas, le décès ou un problème grave de santé du père dans 13,6%, le placement dans une famille d'accueil dans 25% des cas, les mauvais traitements dans 8,3% des cas. A l'opposé, seuls 27% des enfants déclarent n'avoir connu aucun événement marquant dans leur enfance.

Conclusion

L'étude du devenir à deux ans des enfants hébergés en 1998 en Institut de rééducation, bien que portant sur un échantillon un peu trop restreint, est riche d'enseignement.

Le premier est la confirmation de la fluidité de cette population, près d'un tiers de l'échantillon ayant quitté l'institution pour le domicile et un sixième ayant changé d'institution. L'autre moitié de la population n'est pas abandonnée pour autant dans sa filière, les repassages en CDES étant fréquents également au sein de la population qui reste institutionnalisée. Mais tous les jeunes ne sont pas égaux face à la mobilité institutionnelle : les plus susceptibles de rentrer chez eux sont ceux qui ont les meilleures compétences scolaires, et le moins de déficiences intellectuelles. Les plus susceptibles de rester en institution, quitte à ce qu'elle ne corresponde pas aux orientations prononcées par les CDES sont au contraire les jeunes avec déficience intellectuelle.

Le second enseignement est celui de l'intérêt d'un suivi à deux ans pour une population jeune et susceptible d'évolution, mais aussi celui de la nécessité d'une grande prudence dans l'énoncé des résultats en matière de déclarations d'évolutions, particulièrement dans les domaines de la déficience, de l'incapacité et des compétences scolaires, domaines dans lesquels la part de subjectivité n'est pas absente et pour lesquels les évolutions déclarées portent généralement sur d'assez petits échantillons. Une partie des évolutions déclarées est probablement partiellement le fruit du mode de recueil des données

Sous réserve de cette prudence, le troisième enseignement est celui d'une certaine cohérence entre les évolutions observées dans les différents domaines des déficiences, incapacités, compétences scolaires, lieu de scolarisation etc. Il semblerait qu'au sein des jeunes qui sont restés en institution, la stabilité des troubles soit le phénomène dominant, stabilité peut-être plus marquée sur les incapacités que sur les déficiences. Quant aux évolutions, elles semblent plus fréquemment favorables que défavorables, notamment dans les domaines de la déficience, des difficultés comportementales et d'orientation dans le temps et dans l'espace (exception faite de l'agressivité pour laquelle on ne perçoit aucune réduction).

Le quatrième enseignement est celui de la probabilité de la réalité d'une difficulté d'accueil de certains enfants avec déficience intellectuelle, ou d'une porosité de frontière entre les Instituts de rééducation et les établissements pour jeunes déficients intellectuels. La cohérence

des décisions CDES et réalité des lieux d'accueil n'a pas augmenté au cours des deux années qui ont séparé les deux enquêtes. Si quelques enfants ont quitté l'institution pour un établissement pour déficients intellectuels, d'autres orientations ont été prononcées en établissement pour déficients intellectuels et non suivies d'effet au moment de la deuxième enquête. Comme, par ailleurs, ces enfants avec déficience intellectuelle retournent moins au domicile que les autres catégories d'enfants, les instituts de rééducation semblent remplir une fonction non négligeable d'accueil d'enfants avec déficience intellectuelle. Sont-ils les mieux placés pour cela ?

Le cinquième enseignement important est la confirmation, à travers une étude longitudinale d'un phénomène observé sur les données de 1998 analysées en prenant en compte la durée de séjour, à savoir le maintien dans le temps des relations sociales, particulièrement familiales, malgré le maintien de l'institutionnalisation.

Annexes

Annexe 1

Evolution de la communication avec l'entourage				
BCOH1 en 1998	BCOH1 en 2000			
Frequency Percent Row Pct Col Pct				
	1	2	3	Total
0- Sans objet, ne communique pas (autiste...)	0	0	20	20
	0.00	0.00	0.72	0.72
	0.00	0.00	100.00	
	0.00	0.00	100.00	
1- communique sans aide et sans difficulté	2640	39.999	0	2680
	94.96	1.44	0.00	96.40
	98.51	1.49	0.00	
	97.06	100.00	0.00	
2- communique sans aide avec quelques difficultés	59.999	0	0	59.999
	2.16	0.00	0.00	2.16
	100.00	0.00	0.00	
	2.21	0.00	0.00	
3-communique sans aide avec beaucoup de difficultés	20	0	0	20
	0.72	0.00	0.00	0.72
	100.00	0.00	0.00	
	0.74	0.00	0.00	
Total	2719.9	39.999	19.999	2779.9
	6	4	7	6
	97.84	1.44	0.72	100.00
Frequency Missing = 3179.9544778				

Source: INSEE, HID 98, HID 2000. Exploitation CTNERHI

Annexe 2

Evolution des critiques sur le comportement pour d'autres raisons que l'agressivité ou l'impulsivité					
BCOH2 en 1998	BCOH2 en 2000				
Frequency Percent Row Pct Col Pct	1	2	3	9	Total
1-Non rarement	399.99	99.999	59.999	0	559.99
	25.64	6.41	3.85	0.00	35.90
	71.43	17.86	10.71	0.00	
	44.44	17.86	60.00	.	
2-Oui, parfois	459.99	379.99	20	0	859.99
	29.49	24.36	1.28	0.00	55.13
	53.49	44.19	2.33	0.00	
	51.11	67.86	20.00	.	
3-Oui, souvent	39.999	79.999	20	0	140
	2.56	5.13	1.28	0.00	8.97
	28.57	57.14	14.29	0.00	
	4.44	14.29	20.00	.	
Total	899.98	559.99	99.998	0	1559.9
	7	2	6	0.00	8
	57.69	35.90	6.41		100.00
Frequency Missing = 4399.9370133					

Source: INSEE, HID 98, HID 2000. Exploitation CTNERHI

Annexe 3

Evolution de la mise en danger				
BCOH3 en 1998	BCOH3 en 2000			
Frequency				
Percent				
Row Pct				
Col Pct	1	2	3	Total
1-Non, jamais	1600	619.99	79.999	2300
	36.87	14.29	1.84	53.00
	69.57	26.96	3.48	
	62.99	44.93	19.05	
2-Oui, parfois	779.99	519.99	200	1500
	17.97	11.98	4.61	34.56
	52.00	34.67	13.33	
	30.71	37.68	47.62	
3-Souvent	160	240	140	539.99
	3.69	5.53	3.23	12.44
	29.63	44.44	25.93	
	6.30	17.39	33.33	
Total	2539.9	1379.9	419.99	4339.9
	6	8	4	4
	58.53	31.80	9.68	100.00
Frequency Missing = 1619.9768095				

Source: INSEE, HID 98, HID 2000. Exploitation CTNERHI

Annexe 4

Evolution de l'agressivité ou impulsivité				
BCOH4 en 1998	BCOH4 en 2000			Total
Frequency Percent Row Pct Col Pct	1	2	3	
1-Non, jamais	1180	559.99	120	1860
	27.19	12.90	2.76	42.86
	63.44	30.11	6.45	
	67.82	29.17	17.65	
2- Oui, parfois	439.99	879.99	399.99	1720
	10.14	20.28	9.22	39.63
	25.58	51.16	23.26	
	25.29	45.83	58.82	
3- Oui, souvent	120	479.99	160	759.99
	2.76	11.06	3.69	17.51
	15.79	63.16	21.05	
	6.90	25.00	23.53	
Total	1739.9	1919.9	679.99	4339.9
	8	7	15.67	4
	40.09	44.24		100.00
Frequency Missing = 1619.9768095				

Source: INSEE, HID 98, HID 2000. Exploitation CTNERHI

Annexe 5

Evolution des problèmes d'orientation dans le temps					
BORI1 en 1998	BORI1 en 2000				
Frequency Percent Row Pct Col Pct	1	2	3	7	
1-Non, jamais	4659.9	180	20	59.999	4919.9
	78.98	3.05	0.34	1.02	83.39
	94.72	3.66	0.41	1.22	
	85.98	50.00	33.33	100.00	
2- Oui, parfois	679.99	160	20	0	859.99
	11.53	2.71	0.34	0.00	14.58
	79.07	18.60	2.33	0.00	
	12.55	44.44	33.33	0.00	
3-Oui, toujours	79.999	20	20	0	120
	1.36	0.34	0.34	0.00	2.03
	66.67	16.67	16.67	0.00	
	1.48	5.56	33.33	0.00	
Total	5419.9	359.99	59.999	59.999	5899.9
	2	5	1	1	2
	91.86	6.10	1.02	1.02	100.00
Frequency Missing = 59.999141091					

Source: INSEE, HID 98, HID 2000. Exploitation CTNERHI.

Annexe 6

Evolution des problèmes d'orientation dans l'espace							
BORI2 en 1998	BORI2 en 2000						Total
Frequency Percent Row Pct Col Pct	0	1	2	3	4	7	
0- Sans objet, ne sort pas, ne peut sortir seul pour raisons de santé	20	240	20	0	20	0	300
	0.37	4.40	0.37	0.00	0.37	0.00	5.49
	6.67	80.00	6.67	0.00	6.67	0.00	
	14.29	5.06	4.76	0.00	50.00	0.00	
1-Non, jamais	39.999	4099.9	220	39.999	0	20	4419.9
	0.73	75.09	4.03	0.73	0.00	0.37	80.95
	0.90	92.76	4.98	0.90	0.00	0.45	
	28.57	86.50	52.38	40.00	0.00	100.00	
2-Non, à condition de faire toujours le même trajet	0	220	20	20	0	0	260
	0.00	4.03	0.37	0.37	0.00	0.00	4.76
	0.00	84.62	7.69	7.69	0.00	0.00	
	0.00	4.64	4.76	20.00	0.00	0.00	
3- Oui, parfois je suis perdu ou j'ai besoin d'aide	20	120	99.999	20	20	0	280
	0.37	2.20	1.83	0.37	0.37	0.00	5.13
	7.14	42.86	35.71	7.14	7.14	0.00	
	14.29	2.53	23.81	20.00	50.00	0.00	
4-Oui, j'ai toujours besoin d'aide pour me guider	59.999	59.999	59.999	20	0	0	200
	1.10	1.10	1.10	0.37	0.00	0.00	3.66
	30.00	30.00	30.00	10.00	0.00	0.00	
	42.86	1.27	14.29	20.00	0.00	0.00	
Total	139.99	4739.9	419.99	99.998	39.999	19.999	5459.9
	8	3	4	6	4	7	2
	2.56	86.81	7.69	1.83	0.73	0.37	100.00
Frequency Missing = 499.99284242							

Source: INSEE, HID 98, HID 2000. Exploitation CTNERHI

Annexe 7

Evolution des difficultés à parler					
BSEN4 en 1998	BSEN4 en 2000				
Frequency Percent Row Pct Col Pct	1	2	3	4	Total
1-Non, pas du tout	4839.9	180	99.999	0	5119.9
	82.03	3.05	1.69	0.00	86.78
	94.53	3.52	1.95	0.00	
	92.02	52.94	35.71	0.00	
2-Oui, sauf avec les personnes bien connues	260	99.999	59.999	0	419.99
	4.41	1.69	1.02	0.00	7.12
	61.90	23.81	14.29	0.00	
	4.94	29.41	21.43	0.00	
3- Oui, beaucoup de difficultés	160	59.999	99.999	0	320
	2.71	1.02	1.69	0.00	5.42
	50.00	18.75	31.25	0.00	
	3.04	17.65	35.71	0.00	
4- Ne parle pas (autiste, absence de langage)	0	0	20	20	39.999
	0.00	0.00	0.34	0.34	0.68
	0.00	0.00	50.00	50.00	
	0.00	0.00	7.14	100.00	
Total	5259.9	339.99	279.99	19.999	5899.9
	2	5	6	7	2
	89.15	5.76	4.75	0.34	100.00
Frequency Missing = 59.999141091					

Source: INSEE, HID 98, HID 2000. Exploitation CTNERHI

Annexe 8

Evolution de la variable bcoh1(communiqué avec l'entourage) entre 1998 et 2000 pour les jeunes pour lesquels l'information est disponible pour les deux années par classes d'âge (n=132)					
Evolution de bcoh1	Classes d'âge				Total
Frequency Percent Row Pct Col Pct	6-10	11-14	15-18	19-22	
Amélioration	20 0.72 20.00 5.00	20 0.72 20.00 1.16	39.999 1.44 40.00 6.90	20 0.72 20.00 25.00	99.999 3.60
Aggravation	0 0.00 0.00 0.00	20 0.72 50.00 1.16	20 0.72 50.00 3.45	0 0.00 0.00 0.00	39.999 1.44
Stabilité	379.99 13.67 14.39 95.00	1680 60.43 63.64 97.67	519.99 18.71 19.70 89.66	59.999 2.16 2.27 75.00	2640 94.96
Total	399.994 14.39	1719.98 61.87	579.992 20.86	79.9989 2.88	2779.96 100.00

Source: INSEE, HID 98, HID 2000. Exploitation CTNERHI

Annexe 9

Evolution de la variable bcoh2 (existence de critiques sur le comportement) entre 1998 et 2000 pour les jeunes pour lesquels l'information est disponible pour les deux années par classes d'âge (n=40)			
Evolution de bcoh2	Classes d'âge		
Frequency Percent Row Pct Col Pct	15-18	19-22	Total
Amélioration	379.99 24.36 65.52 38.00	200 12.82 34.48 35.71	579.99 37.18
Aggravation	140 8.97 77.78 14.00	39.999 2.56 22.22 7.14	180 11.54
Stabilité	479.99 30.77 60.00 48.00	320 20.51 40.00 57.14	799.99 51.28
Total	999.986 64.10	559.992 35.90	1559.98 100.00

Source: INSEE, HID 98, HID 2000. Exploitation CTNERHI

Annexe 10

Evolution de la variable bcoh3 (mise en danger) entre 1998 et 2000 pour les jeunes pour lesquels l'information est disponible pour les deux années par classes d'âge (n=113)				
Evolution de bcoh3	Classes d'âge			Total
Frequency Percent Row Pct Col Pct	6-10	11-14	15-18	
Amélioration	240 5.53 20.34 48.00	659.99 15.21 55.93 24.09	280 6.45 23.73 25.45	1180 27.19
Aggravation	140 3.23 15.56 28.00	479.99 11.06 53.33 17.52	280 6.45 31.11 25.45	899.99 20.74
Stabilité	120 2.76 5.31 24.00	1600 36.87 70.80 58.39	539.99 12.44 23.89 49.09	2260 52.07
Total	499.993 11.52	2739.96 63.13	1099.98 25.35	4339.94 100.00

Source: INSEE, HID 98, HID 2000. Exploitation CTNERHI

Annexe 11

Evolution de la variable bcoh4 (comportement agressif ou impulsif) entre 1998 et 2000				
pour les jeunes pour lesquels l'information est disponible pour les deux années				
par classes d'âge				
(n=111)				
Evolution de bcoh4	Classes d'âge en 2000			
Frequency				
Percent				
Row Pct				
Col Pct	6-10	11-14	15-18	Total
Amélioration	200	539.99	300	1040
	4.61	12.44	6.91	23.96
	19.23	51.92	28.85	
	40.00	19.71	27.27	
Aggravation	160	759.99	160	1080
	3.69	17.51	3.69	24.88
	14.81	70.37	14.81	
	32.00	27.74	14.55	
Stabilité	140	1440	639.99	2220
	3.23	33.18	14.75	51.15
	6.31	64.86	28.83	
	28.00	52.55	58.18	
Total	499.993	2739.96	1099.98	4339.94
	11.52	63.13	25.35	100.00

Source: INSEE, HID 98, HID 2000. Exploitation CTNERHI

Annexe 12

Evolution de la variable bsen4 (difficultés à parler) entre 1998 et 2000 pour les jeunes pour lesquels l'information est disponible pour les deux années par classes d'âge (n=253)					
Evolution de bsen4	Classes d'âge en 2000				Total
Frequency Percent Row Pct Col Pct	6-10	11-14	15-18	19-22	
Amélioration	79.999	180	140	99.999	499.99
	1.36	3.05	2.37	1.69	8.47
	16.00	36.00	28.00	20.00	
	16.00	6.57	6.67	17.86	
Aggravation	0	160	140	39.999	340
	0.00	2.71	2.37	0.68	5.76
	0.00	47.06	41.18	11.76	
	0.00	5.84	6.67	7.14	
Stabilité	419.99	2400	1820	419.99	5059.9
	7.12	40.68	30.85	7.12	85.76
	8.30	47.43	35.97	8.30	
	84.00	87.59	86.67	75.00	
Total	499.993	2739.96	2099.97	559.992	5899.92
	8.47	46.44	35.59	9.49	100.00

Source: INSEE, HID 98, HID 2000. Exploitation CTNERHI

Annexe 13

Evolution de la variable bori1 (orientation dans le temps) entre 1998 et 2000 pour les jeunes pour lesquels l'information est disponible pour les deux années par classes d'âge (n=242)					
evbori1	Classes d'âge en 2000				
Frequency Percent Row Pct Col Pct	6-10	11-14	15-18	19-22	
Amélioration	160 2.74 20.51 33.33	359.99 6.16 46.15 13.24	240 4.11 30.77 11.54	20 0.34 2.56 3.57	779.99 13.36
Aggravation	79.999 1.37 36.36 16.67	59.999 1.03 27.27 2.21	79.999 1.37 36.36 3.85	0 0.00 0.00 0.00	220 3.77
Stabilité	240 4.11 4.96 50.00	2300 39.38 47.52 84.56	1760 30.14 36.36 84.62	539.99 9.25 11.16 96.43	4839.9 82.88
Total	479.993 8.22	2719.96 46.58	2079.97 35.62	559.992 9.59	5839.92 100.00

Source: INSEE, HID 98, HID 2000. Exploitation CTNERHI

Annexe 14

Evolution de la variable bori2 (orientation dans l'espace) entre 1998 et 2000 pour les jeunes pour lesquels l'information est disponible pour les deux années par classes d'âge (n=208)					
Evolution de bori2	Classes d'âge en 2000				
Frequency Percent Row Pct Col Pct					
	6-10	11-14	15-18	19-22	Total
Amélioration	180	459.99	160	39.999	839.99
	3.36	8.58	2.99	0.75	15.67
	21.43	54.76	19.05	4.76	
	50.00	19.01	7.77	7.69	
Aggravation	20	180	140	20	359.99
	0.37	3.36	2.61	0.37	6.72
	5.56	50.00	38.89	5.56	
	5.56	7.44	6.80	3.85	
Stabilité	160	1780	1760	459.99	4159.9
	2.99	33.21	32.84	8.58	77.61
	3.85	42.79	42.31	11.06	
	44.44	73.55	85.44	88.46	
Total	359.995	2419.97	2059.97	519.993	5359.92
	6.72	45.15	38.43	9.70	100.00

Source: INSEE, HID 98, HID 2000. Exploitation CTNERHI

Annexe 15

Evolution de la variable slire (Savez-vous lire ?) entre 1998 et 2000					
SLIRE en 1998	SLIRE en 2000				Total
Frequency Percent Row Pct Col Pct	Non réponse	1-oui, couramment	2-oui, mais difficilement	3-Non	
Non réponse	20 0.34 25.00 4.76	20 0.34 25.00 0.68	20 0.34 25.00 0.83	20 0.34 25.00 9.09	79.999 1.34
1- oui, couramment	260 4.36 10.00 61.90	1820 30.54 70.00 62.33	519.99 8.72 20.00 21.67	0 0.00 0.00 0.00	2600 43.62
2-oui, mais difficilement	99.999 1.68 3.62 23.81	1040 17.45 37.68 35.62	1520 25.50 55.07 63.33	99.999 1.68 3.62 45.45	2760 46.31
3-non	39.999 0.67 7.69 9.52	39.999 0.67 7.69 1.37	340 5.70 65.38 14.17	99.999 1.68 19.23 45.45	519.99 8.72
Total	419.994 7.05	2919.96 48.99	2399.97 40.27	219.997 3.69	5959.91 100.00

Source: INSEE, HID 98, HID 2000. Exploitation CTNERHI

Annexe 16

Evolution de la variable secrir(Savez-vous écrire ?) entre 1998 et 2000					
SECRIR en 1998	SECRIR en 2000				
Frequency Percent Row Pct Col Pct	Non réponse	1-Oui, couramment	2-Oui, mais avec difficulté	3-Non, jamais	Total
Non réponse	20 0.34 25.00 4.76	39.999 0.67 50.00 1.60	0 0.00 0.00 0.00	20 0.34 25.00 10.00	79.999 1.34
1-Oui, couramment	240 4.03 9.23 57.14	1600 26.85 61.54 64.00	719.99 12.08 27.69 25.35	39.999 0.67 1.54 20.00	2600 43.62
2-Oui, mais avec difficulté	120 2.01 4.26 28.57	779.99 13.09 27.66 31.20	1800 30.20 63.83 63.38	120 2.01 4.26 60.00	2820 47.32
3-Non, jamais	39.999 0.67 8.70 9.52	79.999 1.34 17.39 3.20	320 5.37 69.57 11.27	20 0.34 4.35 10.00	459.99 7.72
Total	419.994 7.05	2499.96 41.95	2839.96 47.65	199.997 3.36	5959.91 100.00

Source: INSEE, HID 98, HID 2000. Exploitation CTNERHI

Annexe 17

Evolution de la variable scompt (Savez-vous compter ?) entre 1998 et 2000					
SCOMPT en 1998	SCOMPT en 2000				
Frequency Percent Row Pct Col Pct	Non réponse	1-Oui, couramment	2-Oui, mais avec quelques difficultés	3-Non	Total
Non réponse	20 0.34 25.00 4.76	39.999 0.67 50.00 1.20	20 0.34 25.00 0.97	0 0.00 0.00 0.00	79.999 1.34
1-Oui, couramment	320 5.37 10.88 76.19	2080 34.90 70.75 62.65	539.99 9.06 18.37 26.21	0 0.00 0.00 0.00	2940 49.33
2-Oui, mais avec quelques difficultés	39.999 0.67 1.64 9.52	1120 18.79 45.90 33.73	1180 19.80 48.36 57.28	99.999 1.68 4.10 62.50	2440 40.94
3-Non	39.999 0.67 8.00 9.52	79.999 1.34 16.00 2.41	320 5.37 64.00 15.53	59.999 1.01 12.00 37.50	499.99 8.39
Total	419.994 7.05	3319.95 55.70	2059.97 34.56	159.998 2.68	5959.91 100.00

Source: INSEE, HID 98, HID 2000. Exploitation CTNERHI

Annexe 18

Evolution de la variable bcoh3 (mise en danger) et de la variable de lecture entre 1998 et 2000					
Evolution de bcoh3	Evolution de slire				
Frequency Percent Row Pct Col Pct	Amélioration	Reculs	Indéterminé	Stabilité	Total
Amélioration	340 5.70 28.81 23.94	59.999 1.01 5.08 9.68	59.999 1.01 5.08 12.50	719.99 12.08 61.02 20.93	1180 19.80
Aggravation	200 3.36 22.22 14.08	160 2.68 17.78 25.81	0 0.00 0.00 0.00	539.99 9.06 60.00 15.70	899.99 15.10
Indéterminé (jeunes âgés de 15 ans et + en 1998)	359.99 6.04 22.22 25.35	160 2.68 9.88 25.81	399.99 6.71 24.69 83.33	699.99 11.74 43.21 20.35	1620 27.18
Stabilité	519.99 8.72 23.01 36.62	240 4.03 10.62 38.71	20 0.34 0.88 4.17	1480 24.83 65.49 43.02	2260 37.92
Total	1419.98 23.83	619.991 10.40	479.993 8.05	3439.95 57.72	5959.91 100.00

Source: INSEE, HID 98, HID 2000. Exploitation CTNERHI

Test sur les effectifs bruts

Statistic	DF	Value	Prob
Chi-Square	9	48.3754	<.0001
Likelihood Ratio Chi-Square	9	46.8483	<.0001
Mantel-Haenszel Chi-Square	1	0.2604	0.6098
Phi Coefficient		0.4029	
Contingency Coefficient		0.3737	
Cramer's V		0.2326	

Sample Size = 298

Annexe 19

Evolution de la variable bcoh3 (mise en danger) et de la variable d'écriture entre 1998 et 2000					
evbcoh3	evecir				
Frequency Percent Row Pct Col Pct	Amélioration	Recul	Indéterminé	Stabilité	Total
Amélioration	340	120	59.999	659.99	1180
	5.70	2.01	1.01	11.07	19.80
	28.81	10.17	5.08	55.93	
	28.81	13.64	12.50	19.30	
Aggravation	140	220	0	539.99	899.99
	2.35	3.69	0.00	9.06	15.10
	15.56	24.44	0.00	60.00	
	11.86	25.00	0.00	15.79	
Indéterminé	240	260	399.99	719.99	1620
	4.03	4.36	6.71	12.08	27.18
	14.81	16.05	24.69	44.44	
	20.34	29.55	83.33	21.05	
Stabilité	459.99	280	20	1500	2260
	7.72	4.70	0.34	25.17	37.92
	20.35	12.39	0.88	66.37	
	38.98	31.82	4.17	43.86	
Total	1179.98	879.987	479.993	3419.95	5959.91
	19.80	14.77	8.05	57.38	100.00

Source: INSEE, HID 98, HID 2000. Exploitation CTNERHI

Chi -Square : degrés de liberté : 9, valeur : 51.4369 ; p < .0001

Annexe 20

Evolution de la variable bcoh3 (mise en danger) et de la variable de calcul entre 1998 et 2000					
Evolution de bcoh3	Evolution de scompt				
Frequency Percent Row Pct Col Pct					
	Amélioration	Reculs	Indéterminé	Stabilité	Total
Amélioration	359.99 6.04 30.51 23.68	59.999 1.01 5.08 9.38	59.999 1.01 5.08 12.50	699.99 11.74 59.32 21.08	1180 19.80
Aggravation	300 5.03 33.33 19.74	180 3.02 20.00 28.13	0 0.00 0.00 0.00	419.99 7.05 46.67 12.65	899.99 15.10
Indéterminé	359.99 6.04 22.22 23.68	160 2.68 9.88 25.00	399.99 6.71 24.69 83.33	699.99 11.74 43.21 21.08	1620 27.18
Stabilité	499.99 8.39 22.12 32.89	240 4.03 10.62 37.50	20 0.34 0.88 4.17	1500 25.17 66.37 45.18	2260 37.92
Total	1519.98 25.50	639.991 10.74	479.993 8.05	3319.95 55.70	5959.91 100.00

Source: INSEE, HID 98, HID 2000. Exploitation CTNERHI

Chi-Square : Degrés de Liberté : 9, valeur : 52.6152 ; p<.0001

Annexe 21

Evolution de la variable bcoh4 (agressivité, impulsivité) et de la variable de calcul entre 1998 et 2000					
Evolution de bcoh4	Evolution de slire				
Frequency Percent Row Pct Col Pct	Amélioration	Recul	Indéterminé	Stabilité	Total
Amélioration	379.99	79.999	20	559.99	1040
	6.38	1.34	0.34	9.40	17.45
	36.54	7.69	1.92	53.85	
	26.76	12.90	4.17	16.28	
Aggravation	240	180	20	639.99	1080
	4.03	3.02	0.34	10.74	18.12
	22.22	16.67	1.85	59.26	
	16.90	29.03	4.17	18.60	
Indéterminé	359.99	160	399.99	699.99	1620
	6.04	2.68	6.71	11.74	27.18
	22.22	9.88	24.69	43.21	
	25.35	25.81	83.33	20.35	
Stabilité	439.99	200	39.999	1540	2220
	7.38	3.36	0.67	25.84	37.25
	19.82	9.01	1.80	69.37	
	30.99	32.26	8.33	44.77	
Total	1419.98	619.991	479.993	3439.95	5959.91
	23.83	10.40	8.05	57.72	100.00

Source: INSEE, HID 98, HID 2000. Exploitation CTNERHI

Chi-Square : Degrés de liberté : 9 ; valeur : 51.0084 ; p < .0001

Annexe 22

Evolution de la variable bcoh4 (agressivité, impulsivité) et de la variable d'écriture entre 1998 et 2000					
Evolution de bcoh4	Evolution de secrir				
Frequency Percent Row Pct Col Pct	Amélioration	Recul	Indéterminé	Stabilité	Total
Amélioration	340	120	20	559.99	1040
	5.70	2.01	0.34	9.40	17.45
	32.69	11.54	1.92	53.85	
	28.81	13.64	4.17	16.37	
Aggravation	160	160	20	739.99	1080
	2.68	2.68	0.34	12.42	18.12
	14.81	14.81	1.85	68.52	
	13.56	18.18	4.17	21.64	
Indéterminé	240	260	399.99	719.99	1620
	4.03	4.36	6.71	12.08	27.18
	14.81	16.05	24.69	44.44	
	20.34	29.55	83.33	21.05	
Stabilité	439.99	340	39.999	1400	2220
	7.38	5.70	0.67	23.49	37.25
	19.82	15.32	1.80	63.06	
	37.29	38.64	8.33	40.94	
Total	1179.98	879.987	479.993	3419.95	5959.91
	19.80	14.77	8.05	57.38	100.00

Source: INSEE, HID 98, HID 2000. Exploitation CTNERHI

Chi-Square : Degrés de liberté : 9 ; valeur : 49.0405 < .0001

Annexe 23

Evolution de la variable bcoh4 (agressivité, impulsivité) et de la variable de calcul entre 1998 et 2000					
Evolution de bcoh4	Evolution de scompt				
Frequency Percent Row Pct Col Pct	Amélioration	Recul	Indéterminé	Stabilité	Total
Amélioration	340	79.999	20	599.99	1040
	5.70	1.34	0.34	10.07	17.45
	32.69	7.69	1.92	57.69	
	22.37	12.50	4.17	18.07	
Aggravation	280	140	20	639.99	1080
	4.70	2.35	0.34	10.74	18.12
	25.93	12.96	1.85	59.26	
	18.42	21.88	4.17	19.28	
Indéterminé	359.99	160	399.99	699.99	1620
	6.04	2.68	6.71	11.74	27.18
	22.22	9.88	24.69	43.21	
	23.68	25.00	83.33	21.08	
Stabilité	539.99	260	39.999	1380	2220
	9.06	4.36	0.67	23.15	37.25
	24.32	11.71	1.80	62.16	
	35.53	40.63	8.33	41.57	
Total	1519.98	639.991	479.993	3319.95	5959.91
	25.50	10.74	8.05	55.70	100.00

Source: INSEE, HID 98, HID 2000. Exploitation CTNERHI

Chi -Square : Degrés de liberté : 9 ; ; valeur : 43.8056 ; p <.0001

Annexe 24

Evolution de la scolarité et évolution de la mise en danger					
Evolution du lieu de scolarité	Evolution de la mise en danger				
Frequency Percent Row Pct Col Pct	Amélioration	degra	Indéterminé	Stabilité	Total
Progrès de l'intégration	240 4.03 29.27 20.34	140 2.35 17.07 15.56	79.999 1.34 9.76 4.94	359.99 6.04 43.90 15.93	819.99 13.76
Recul de l'intégration	59.999 1.01 10.00 5.08	79.999 1.34 13.33 8.89	180 3.02 30.00 11.11	280 4.70 46.67 12.39	599.99 10.07
Indéterminé	39.999 0.67 7.69 3.39	20 0.34 3.85 2.22	439.99 7.38 84.62 27.16	20 0.34 3.85 0.88	519.99 8.72
Stabilité	839.99 14.09 20.90 71.19	659.99 11.07 16.42 73.33	919.99 15.44 22.89 56.79	1600 26.85 39.80 70.80	4019.9 67.45
Total	1179.98 19.80	899.987 15.10	1619.98 27.18	2259.97 37.92	5959.91 100.00

Source: INSEE, HID 98, HID 2000. Exploitation CTNERHI

Annexe 25

Evolution de la scolarité et évolution de l'agressivité					
Evolution du lieu de scolarité	Evolution de l'agressivité				
Frequency Percent Row Pct Col Pct	Amélioration	degra	Indéterminé	Stabilité	Total
Progrès de l'intégration	260	120	79.999	359.99	819.99
	4.36	2.01	1.34	6.04	13.76
	31.71	14.63	9.76	43.90	
	25.00	11.11	4.94	16.22	
Recul de l'intégration	99.999	120	180	200	599.99
	1.68	2.01	3.02	3.36	10.07
	16.67	20.00	30.00	33.33	
	9.62	11.11	11.11	9.01	
Indéterminé	20	20	439.99	39.999	519.99
	0.34	0.34	7.38	0.67	8.72
	3.85	3.85	84.62	7.69	
	1.92	1.85	27.16	1.80	
Stabilité	659.99	819.99	919.99	1620	4019.9
	11.07	13.76	15.44	27.18	67.45
	16.42	20.40	22.89	40.30	
	63.46	75.93	56.79	72.97	
Total	1039.99	1079.98	1619.98	2219.97	5959.91
	17.45	18.12	27.18	37.25	100.00

Source: INSEE, HID 98, HID 2000. Exploitation CTNERHI

Annexe 26

Evolution de la scolarité et évolution de l'orientation dans le temps					
Evolution du lieu de scolarité	Evolution de l'orientation dans le temps				
Frequency Percent Row Pct Col Pct	Amélioration	degra	Indéterminé	Stabilité	Total
Progrès de l'intégration	140	59.999	0	619.99	819.99
	2.35	1.01	0.00	10.40	13.76
	17.07	7.32	0.00	75.61	
	17.95	27.27	0.00	12.81	
Recul de l'intégration	39.999	0	0	559.99	599.99
	0.67	0.00	0.00	9.40	10.07
	6.67	0.00	0.00	93.33	
	5.13	0.00	0.00	11.57	
Indéterminé	20	0	59.999	439.99	519.99
	0.34	0.00	1.01	7.38	8.72
	3.85	0.00	11.54	84.62	
	2.56	0.00	50.00	9.09	
Stabilité	579.99	160	59.999	3220	4019.9
	9.73	2.68	1.01	54.03	67.45
	14.43	3.98	1.49	80.10	
	74.36	72.73	50.00	66.53	
Total	779.989	219.997	119.998	4839.93	5959.91
	13.09	3.69	2.01	81.21	100.00

Source: INSEE, HID 98, HID 2000. Exploitation CTNERHI

Annexe 27

Evolution de la scolarité et évolution de l'orientation dans l'espace					
Evolution du lieu de scolarité	Evolution de l'orientation dans l'espace				
Frequency Percent Row Pct Col Pct	Amélioration	degra	Indéterminé	Stabilité	Total
Progrès de l'intégration	180	20	99.999	519.99	819.99
	3.02	0.34	1.68	8.72	13.76
	21.95	2.44	12.20	63.41	
	21.43	5.56	16.67	12.50	
Recul de l'intégration	20	59.999	0	519.99	599.99
	0.34	1.01	0.00	8.72	10.07
	3.33	10.00	0.00	86.67	
	2.38	16.67	0.00	12.50	
Indéterminé	20	0	99.999	399.99	519.99
	0.34	0.00	1.68	6.71	8.72
	3.85	0.00	19.23	76.92	
	2.38	0.00	16.67	9.62	
Stabilité	619.99	280	399.99	2720	4019.9
	10.40	4.70	6.71	45.64	67.45
	15.42	6.97	9.95	67.66	
	73.81	77.78	66.67	65.38	
Total	839.988	359.995	599.991	4159.94	5959.91
	14.09	6.04	10.07	69.80	100.00

Source: INSEE, HID 98, HID 2000. Exploitation CTNERHI

Annexe 28

Evolution de la scolarité et des compétences en lecture entre 1998 et 2000					
Evolution du lieu de scolarisation	Evolution des compétences en lecture				
Frequency Percent Row Pct Col Pct	Amélioration	Recul	Indéterminé	Stabilité	Total
Progrès de l'intégration	220	120	0	479.99	819.99
	3.69	2.01	0.00	8.05	13.76
	26.83	14.63	0.00	58.54	
	15.49	19.35	0.00	13.95	
Recul de l'intégration	120	120	0	359.99	599.99
	2.01	2.01	0.00	6.04	10.07
	20.00	20.00	0.00	60.00	
	8.45	19.35	0.00	10.47	
Indéterminé	0	0	459.99	59.999	519.99
	0.00	0.00	7.72	1.01	8.72
	0.00	0.00	88.46	11.54	
	0.00	0.00	95.83	1.74	
Stabilité	1080	379.99	20	2540	4019.9
	18.12	6.38	0.34	42.62	67.45
	26.87	9.45	0.50	63.18	
	76.06	61.29	4.17	73.84	
Total	1419.98	619.991	479.993	3439.95	5959.91
	23.83	10.40	8.05	57.72	100.00

Source: INSEE, HID 98, HID 2000. Exploitation CTNERHI

Annexe 29

Evolution de la scolarité et des compétences en écriture entre 1998 et 2000					
Evolution du lieu de scolarisation	Evolution des compétences en écriture				
Frequency Percent Row Pct Col Pct	Amélioration	recul	Indéterminé	Stabilité	Total
Progrès de l'intégration	120 2.01 14.63 10.17	140 2.35 17.07 15.91	0 0.00 0.00 0.00	559.99 9.40 68.29 16.37	819.99 13.76
Recul de l'intégration	59.999 1.01 10.00 5.08	220 3.69 36.67 25.00	0 0.00 0.00 0.00	320 5.37 53.33 9.36	599.99 10.07
Indéterminé	0 0.00 0.00 0.00	20 0.34 3.85 2.27	459.99 7.72 88.46 95.83	39.999 0.67 7.69 1.17	519.99 8.72
Stabilité	999.99 16.78 24.88 84.75	499.99 8.39 12.44 56.82	20 0.34 0.50 4.17	2500 41.95 62.19 73.10	4019.9 67.45
Total	1179.98 19.80	879.987 14.77	479.993 8.05	3419.95 57.38	5959.91 100.00

Source: INSEE, HID 98, HID 2000. Exploitation CTNERHI

Annexe 30

Evolution de la scolarité et des compétences en calcul entre 1998 et 2000					
Evolution du lieu de scolarisation	Evolution des compétences en calcul				
Frequency Percent Row Pct Col Pct	Amélioration	recul	Indéterminé	Stabilité	Total
Progrès de l'intégration	180	79.999	0	559.99	819.99
	3.02	1.34	0.00	9.40	13.76
	21.95	9.76	0.00	68.29	
	11.84	12.50	0.00	16.87	
Recul de l'intégration	120	140	0	340	599.99
	2.01	2.35	0.00	5.70	10.07
	20.00	23.33	0.00	56.67	
	7.89	21.88	0.00	10.24	
Indéterminé	0	20	459.99	39.999	519.99
	0.00	0.34	7.72	0.67	8.72
	0.00	3.85	88.46	7.69	
	0.00	3.13	95.83	1.20	
Stabilité	1220	399.99	20	2380	4019.9
	20.47	6.71	0.34	39.93	67.45
	30.35	9.95	0.50	59.20	
	80.26	62.50	4.17	71.69	
Total	1519.98	639.991	479.993	3319.95	5959.91
	25.50	10.74	8.05	55.70	100.00

Source: INSEE, HID 98, HID 2000. Exploitation CTNERHI

Annexe 31

Evolution des contacts familiaux entre 1998 et 2000							
GFAM en 1998	GFAM en 2000						Total
Frequency Percent Row Pct Col Pct	1	2	3	4	5	6	
1	4179.9 70.85 86.36 90.09	399.99 6.78 8.26 55.56	99.999 1.69 2.07 71.43	39.999 0.68 0.83 66.67	39.999 0.68 0.83 40.00	79.999 1.36 1.65 33.33	4839.9 82.03
2	340 5.76 43.59 7.33	300 5.08 38.46 41.67	20 0.34 2.56 14.29	0 0.00 0.00 0.00	39.999 0.68 5.13 40.00	79.999 1.36 10.26 33.33	779.99 13.22
3	20 0.34 50.00 0.43	0 0.00 0.00 0.00	0 0.00 0.00 0.00	20 0.34 50.00 33.33	0 0.00 0.00 0.00	0 0.00 0.00 0.00	39.999 0.68
4	39.999 0.68 100.00 0.86	0 0.00 0.00 0.00	0 0.00 0.00 0.00	0 0.00 0.00 0.00	0 0.00 0.00 0.00	0 0.00 0.00 0.00	39.999 0.68
5	0 0.00 0.00 0.00	0 0.00 0.00 0.00	0 0.00 0.00 0.00	0 0.00 0.00 0.00	0 0.00 0.00 0.00	20 0.34 100.00 8.33	20 0.34
6	39.999 0.68 25.00 0.86	20 0.34 12.50 2.78	20 0.34 12.50 14.29	0 0.00 0.00 0.00	20 0.34 12.50 20.00	59.999 1.02 37.50 25.00	160 2.71
8	20 0.34 100.00 0.43	0 0.00 0.00 0.00	0 0.00 0.00 0.00	0 0.00 0.00 0.00	0 0.00 0.00 0.00	0 0.00 0.00 0.00	20 0.34
Total	4639.93 78.64	719.99 12.20	139.998 2.37	59.9991 1.02	99.9986 1.69	239.997 4.07	5899.92 100.00
Frequency Missing = 59.999141091							

Source: INSEE, HID 98, HID 2000. Exploitation CTNERHI

- 1 : Plusieurs fois par an
- 2 : Chaque année ou presque
- 3 : A peu près une année sur deux
- 4 : Plus rarement
- 5 : Presque jamais
- 6 : Jamais
- 8 : Refus de réponse

Liste des tableaux

Tableau 1 Evolution de l'échantillon entre 1998 et 2000	p.5
Tableau 2 Destination initiale des jeunes interrogés en 1998	p.6
Tableau 3 Enquêtés au second passage et perdus de vue selon les classes d'âge au moment de l'enquête 98	p.9
Tableau 4 Groupes de déficiences : échantillons de 1998 et de 2000	p.10
Tableau 5 Retour à domicile selon la classe d'âge	p.11
Tableau 6 Retour à domicile selon le sexe	p.12
Tableau 7 Retour à domicile selon le nombre de déficiences déclarées en 1998	p.13
Tableau 8 Proportion de retour à domicile pour chaque groupe de déficiences enregistrées en 1998 (effectifs estimés)	p.14
Tableau 9 Retour à domicile selon le lieu de scolarisation en 1998	p.15
Tableau 10 Taux de retour à domicile selon les incapacités déclarées dans le domaine du comportement	p.17
Tableau 11 Retour à domicile selon la taille de la fratrie	p.19
Tableau 12 Retour à domicile selon la durée de séjour en 1998	p.20
Tableau 13 Retour à domicile selon le type d'orientation renseigné en 1998	p.21
Tableau 14 Changement d'institution selon la classe d'âge en 1998	p.22
Tableau 15 Tableaux de déficiences en 1998 des jeunes de 3 à 18 ans ayant changé d'institution entre 1998 et 2000	p.24
Tableau 16 Taux de changement d'institution selon les incapacités déclarées en 1998 dans le domaine du comportement	p.25
Tableau 17 Destination initiale selon les compétences scolaires de 1998	p.26

Liste des tableaux (2^{ème} partie)

Tableau 18 Comparaison de la répartition par classe d'âge et sexe des échantillons de 1998 et 2000	p.30
Tableau 19 Statut de l'établissement d'accueil en 2000	p.31
Tableau 20 Evolution des déficiences des enfants réenquêtés en 2000	p.34
Tableau 21 Groupes de déficiences des jeunes réenquêtés en 2000	p.35
Tableau 22 Redistribution des déficiences entre les deux enquêtes	p.37
Tableau 23 Amélioration et aggravation sur l'une ou l'autre des variables de « cohérence-communication-orientation »	p.39
Tableau 24 Evolution des incapacités selon les évolutions de déficience	p.40
Tableau 25 Evolution de 7 capacités/incapacités	p.42
Tableau 26 Enfants dont les capacités sont restées stables selon les classes d'âge (en %)	p.44
Tableau 27 Evolution des compétences scolaires	p.45
Tableau 28 Reculs scolaires en fonction de l'évolution du comportement (en %)	p.46
Tableau 29 Evolution des compétences scolaires des enfants connaissant une évolution positive de leurs capacités dans les domaines de la « cohérence-orientation-communication »	p.47
Tableau 30 Régression de compétences dans les autres matières lorsqu'une régression est constatée dans une matière scolaire	p.47
Tableau 31 Interruption d'études pour causes médicales, de santé ou de handicap en fonction des groupes de déficiences	p.49
Tableau 32 Evolution de l'intégration scolaire entre les deux enquêtes	p.51

Tableau 33 Evolution de l'intégration scolaire en fonction de l'âge	p.52
Tableau 34 Evolution de l'intégration scolaire selon l'évolution des capacités (en %)	p.54
Tableau 35 Taux de recul de l'intégration scolaire des jeunes ayant régressé en matière de compétences scolaires	p.55
Tableau 36 Taux de progrès de l'intégration scolaire des jeunes ayant progressé en matière de compétences scolaires et de comportement	p.55
Tableau 37 Répartition en 1998 des orientations en établissements pour déficients intellectuels selon le sexe et la tranche d'âge (en %)	p.56
Tableau 38 Cohérence entre les décisions CDES et les lieux d'accueil	p.59
Tableau 39 Taux de divergence entre les décisions d'orientation et les lieux d'accueil selon le sexe et la tranche d'âge (en %)	p.59
Tableau 40 Taux de divergence entre les décisions d'orientation et les lieux d'accueil selon les groupes de déficience	p.61
Tableau 41 Décisions rendues par les CDES et COTOREP entre 1998 et 2000 (en %)	p.62
Tableau 42 Décisions rendues par les COTOREP entre 1998 et 2000	p.63
Tableau 43 Fréquence des retours familiaux en 1998 et 2000	p.64
Tableau 44 Existence de relations amicales dans l'institution en fonction de la fréquence de la mise en danger	p.66
Tableau 45 Existence de relations amicales dans l'institution en fonction de la fréquence de l'agressivité-impulsivité	p.67
Tableau 46 Fréquence des départs en vacances en 1998 et 2000	p.68

Table des matières

<i>Introduction</i>	p.1
<i>Description générale de l'échantillon</i>	p.4
<i>Première partie : Enfants et adolescents sortis de leur institut de rééducation initial entre les deux enquêtes</i>	p.7
I – Les perdus de vue	p.8
Caractéristiques socio-démographiques	p.8
Sexe	p.8
Âge	p.8
<i>Catégorie socio-professionnelle des parents</i>	p.9
Déficiences	p.9
II – Retours à domicile	p.10
Caractéristiques socio-démographiques	p.11
Âge	p.11
Sexe	p.11
<i>Catégorie socio-professionnelle des parents</i>	p.12
Déficiences	p.12
<i>Nombre de déficiences</i>	p.12
<i>Nature des déficiences</i>	p.13
<i>Motif d'entrée en institution</i>	p.14
« Incapacités »	p.15
<i>Compétences scolaires et lieu de scolarisation</i>	p.15
<i>Troubles du comportement et taux d'incapacité</i>	p.16
Relations familiales	p.18
Déterminants institutionnels	p.19
<i>Durée du séjour</i>	p.19
III – Changements d'institution	p.22
Caractéristiques socio-démographiques	p.22
Âge	p.22
Sexe	p.23
Déficiences	p.23
« Incapacités »	p.24
Déterminants institutionnels	p.27
Conclusion 1^{ère} partie	p.28

Deuxième partie : Enfants et adolescents en institution lors de l'enquête 2000	p.29
I - Présentation générale	p.30
Sexe et âge : une prédominance masculine maintenue, une population plus âgée	p.30
Modalités d'hébergement	p.31
II - Evolution des caractéristiques des jeunes	p.32
1- Les déficiences et leur évolution	p.32
<i>Mode de recueil</i>	p.32
<i>Analyse synthétique de la « gravité » des déficiences</i>	p.34
<i>Les groupes exclusifs de déficience et leur évolution</i>	p.34
2- Les capacités/incapacités et leur évolution	p.38
<i>Mode de recueil</i>	p.38
<i>Analyse synthétique de l'évolution des capacités/incapacités</i>	p.39
<i>Déficiences et capacités/incapacités au regard des indicateurs synthétiques</i>	p.40
<i>Evolution détaillée des capacités/incapacités</i>	p.40
3- Les compétences scolaires et leur évolution	p.44
<i>Chez les jeunes en institut de rééducation</i>	p.44
<i>Chez les jeunes de l'ensemble des institutions du secteur</i>	p.45
<i>Compétences scolaires et capacités/incapacités</i>	p.46
<i>Cumul des difficultés scolaires</i>	p.47
4- Scolarisation	p.48
<i>Interruption de scolarité</i>	p.48
<i>Changement de lieu de scolarisation</i>	p.50
<i>Lieu de scolarisation, compétences scolaires et capacités/incapacités</i>	p.52
5- Situation administrative	p.56
<i>Orientations antérieures à 1998 et lieux d'accueil 2000</i>	p.57
<i>Cohérence entre la dernière décision d'orientation et le lieu d'accueil</i>	p.58
<i>Situation administrative et groupes exclusifs de déficience</i>	p.60
<i>Autres décisions des commissions</i>	p.62
6- Maintien de la vie sociale et familiale	p.63
<i>Liens familiaux</i>	p.63
<i>Contexte familial</i>	p.64
<i>Contacts sociaux</i>	p.66
<i>Départs en vacances</i>	p.67
<i>Autres relations sociales et familiales entre 1998 et 2000</i>	p.68
Conclusion	p.70
Annexes	p.72

Liste des tableaux	p.104
Table des matières	p.107